Comités consultatifs de citoyens

au sein du Service correctionnel du Canada



Rapport annuel des Comités consultatifs de citoyens

Du 1er avril 2002 au 31 mars 2003

Équipe de Gestion de Projet

Helen Friel Directrice, Division de l'engagement des citoyens, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Jodi McDonough Agent de projet, Division des initiatives communautaires, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Suzanne Cuff Agent de projet, Division de l'engagement des citoyens, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Chantal Allen Agent de projet, Division de l'engagement des citoyens, Secteur de l'engagement communautaire, Service correctionnel du Canada (SCC)

Kelly Logan Étudiante et bénévole, Université d'Ottawa

Collaborateurs

Comités consultatifs de citoyens

Charles Emmrys Président national, Comités consultatifs de citoyens (CCC)

Steven Hinkley Président, CCC de la région de l'Atlantique

Maurice Lavallée Président, CCC de la région du Québec

Dick Hudson Président, CCC de la région de l'Ontario

Sean Taylor Président, CCC de la région des Prairies

Barbara Teichman Ancienne présidente, CCC de la région du Pacifique

John Raymond Président, CCC de la région du Pacifique

Deborah Schlichter Présidente, CCC, Délinquantes sous responsabilité fédérale

Service Correctionnel du Canada

Christine Cloutier, Directrice générale, Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires, SCC

Lyn Chaplin, Coordonnatrice régionale, région de l'Atlantique, SCC

Sylvie Brunet-Lusignan et Sophie Lemire, Coordonnatrices régionales, région du Québec, SCC

Monty McTaggart, Coordonnateur régional, région de l'Ontario, SCC

Lyn McGinnis, Coordonnatrice régionale, région des Prairies, SCC

Debbie Lemay, Mike Csoka et Trudy Nichol, Coordonnateurs régionaux, région du Pacifique, SCC

Table des matières

- 2 Mission
- 3 Rôle des Comités consultatifs de citoyens
- 4 Observations du Président
- 6 Message de la Directrice générale
- 7 Historique
- 8 Structure organisationnelle des Comités consultatifs de citoyens
- 9 Rapport du Comité national de direction
- 11 Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

Rapports régionaux

- 12 Région de l'Atlantique
- 15 **Région du Québec**
- 20 Région de l'Ontario
- 24 Région des Prairies
- 27 Région du Pacifique
- 29 Rapport des Présidents et Présidentes de Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes
- Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

Pour obtenir des exemplaires additionnels, veuillez vous adresser au : Service correctionnel du Canada Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires Secteur de l'engagement communautaire

Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Tél.: (613) 947-0954 Téléc.: (613) 947-7320

340, avenue Laurier Ouest

www.csc-scc.gc.ca

ISBN: 0-662-67888-5 CATALOGUE NO: JS81-7/2003



Mission

Mission des Comités consultatifs de citoyen

Par leur participation bénévole au processus correctionnel fédéral canadien, les Comités consultatifs de citoyens contribuent à la protection de la société. En effet, grâce aux liens étroits qu'ils entretiennent avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants, ainsi qu'aux recommandations et conseils impartiaux qu'ils donnent, ils contribuent de cette façon à accroître la qualité du processus correctionnel.

Mission du Service correctionnel du Canada

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.





Rôle des Comités consultatifs de citoyens

Une grande partie de la crainte éprouvée par le grand public provient de son ignorance de ce qui se passe derrière les hauts murs des prisons. Ces établissements servent à l'incarcération des délinquants, mais ils découragent aussi les citoyens de participer à la vie des établissements et les détenus de prendre part aux activités du monde extérieur.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139

éellement intéressés à contribuer de manière positive au processus correctionnel, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) permettent à la collectivité d'être représentée auprès du Service correctionnel du Canada (SCC) et de dire ce qu'elle pense des principales interventions de ce dernier.

Le Service correctionnel du Canada estime que le rôle que jouent ces Comités consultatifs communautaires dans chaque milieu est intrinsèque à une gestion intègre et transparente. Les organismes et les programmes correctionnels sont étroitement liés à la vie de la collectivité et ne peuvent exister en vase clos.

Compte tenu de leur mission, et étant composés de bénévoles qui sont représentatifs de la collectivité, les Comités consultatifs de citoyens jouent trois rôles principaux :

Conseillers

Les Comités consultatifs de citoyens donnent des conseils impartiaux aux gestionnaires du SCC sur le fonctionnement des établissements correctionnels et sur l'incidence de ceux-ci sur les collectivités avoisinantes. Les membres des Comités consultatifs de citoyens s'acquittent de ce rôle en visitant fréquemment des établissements correctionnels et en rencontrant fréquemment des délinquants, des représentants syndicaux locaux et des gestionnaires et employés locaux du SCC. Les Comités consultatifs de citoyens donnent des conseils également aux gestionnaires locaux, régionaux et nationaux du SCC dans le but d'aider au développement global des établissements et des programmes correctionnels

et ils offrent leurs conseils sur l'incidence de ce développement sur la collectivité.

Observateurs impartiaux

Les membres des CCC agissent en tant qu'observateurs impartiaux du déroulement des opérations quotidiennes du Service correctionnel du Canada. Ils aident le SCC à évaluer et à surveiller la prestation de soins appropriés, l'exécution des programmes pour les délinquants, conformément aux valeurs énoncées, aux lois, aux règlements et aux procédures tels que la Mission du SCC et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMC). Les Comités consultatifs de citoyens jouent aussi le rôle d'observateurs impartiaux lorsque surgissent des troubles en établissement. Cela met en évidence l'engagement du SCC en terme d'ouverture, d'intégrité et de reddition de comptes.

Agents de liaison

En servant d'agents de liaison entre les collectivités et le SCC, les CCC renseignent le public sur le SCC, abordent les préoccupations du public et suscitent un appui au processus correctionnel. Ils apportent aussi à la direction, tant en établissement que dans la collectivité, un point de vue communautaire sur les décisions touchant les établissements, les opérations et les politiques. Les CCC renseignent la collectivité locale sur les objectifs et les programmes correctionnels, élaborent et mettent en œuvre des moyens d'améliorer la communication avec la collectivité locale et encouragent, de façon générale, la participation du public au processus correctionnel.



Observations du Président

u cours des 18 derniers mois, le système des Comités consultatifs de citoyens (CCC) au sein du Service correctionnel du Canada (SCC) s'est développé d'une manière sans précédent depuis son établissement il y a 30 ans. Plus de 25 nouveaux comités ont été créés pendant cette période, ce qui permet à chaque région géographique du pays d'exprimer ses opinions sur les opérations du SCC. Le système des CCC constitue maintenant un réseau de citoyens solide et dynamique comprenant des structures d'autogouvernance bien établies à l'échelle locale, régionale et nationale. Ces comités continuent d'exercer une importante influence au sein du SCC et ont contribué à rehausser les gains considérables réalisés pendant les années qui ont suivi la publication du rapport MacGuigan en 1977.

Par conséquent, on peut se demander pourquoi les Canadiens sont si peu au courant de cette initiative unique et importante à l'intention des citoyens. Au fil des ans, les comités locaux ont organisé de nombreuses séances d'information publiques et activités portes ouvertes afin d'informer les membres de la collectivité sur leur travail et exprimer leurs points de vue au sujet de questions litigieuses (telle que la réinsertion sociale sécuritaire des délinquants sexuels). Les membres des comités ont accordé de nombreuses entrevues à la presse régionale, se sont souvent adressés aux autorités municipales et

ont communiqué de manière directe leurs positions et leurs recommandations concernant l'amélioration des méthodes correctionnelles préconisées dans notre pays. La plupart des observateurs seraient d'accord pour dire que les CCC ont fait un travail assez satisfaisant dans l'ensemble et qu'ils ont agi de manière consciencieuse, impartiale et franche en déployant leurs efforts pour améliorer le système. Malgré cela, le degré de reconnaissance publique à l'égard de ce travail est peu élevé. Les médias nationaux font rarement mention des comités et ne se sont presque jamais adressés aux dirigeants des CCC pour connaître leurs opinions au sujet de questions importantes qui font la manchette. Ce manque de visibilité sur le plan national a fait en sorte que le travail relatif à la liaison avec la collectivité, qui fait partie intégrante du mandat des CCC, soit constamment ardu.

Bien que les raisons de ce manque de sensibilisation du public soient sans doute complexes, nous croyons avoir défini trois initiatives qui peuvent grandement contribuer à rehausser l'image du système des CCC.

Dans le cas de la première de ces trois initiatives, il s'agit de confier au Comité national de direction (CND) des CCC la responsabilité de parler publiquement des enjeux nationaux au nom de l'ensemble des CCC. Jusqu'à maintenant, seuls les comités locaux participaient pleinement aux

efforts visant à sensibiliser le public. Après tout, les CCC ont été formés initialement pour faire participer les citoyens aux opérations correctionnelles quotidiennes des régions et des établissements. Au départ, les CCC ont été créés à l'échelle régionale et nationale pour remplir une fonction administrative. Par le passé, le Comité national de direction des CCC n'a pas parlé publiquement des enjeux nationaux, mais il se doit de s'y attarder dans l'avenir afin d'accomplir son mandat, qui consiste à faire participer les Canadiens et à avoir un effet sur la perception du public relativement au système correctionnel. Afin de se préparer à assumer ce rôle davantage axé sur le public, le Comité national de direction des CCC a créé un certain nombre de comités consultatifs nationaux qui lui font part de points de vue éclairés sur les questions importantes liées aux affaires correctionnelles. De plus, on a invité les comités locaux à réviser leurs rapports annuels afin de communiquer plus clairement leurs préoccupations et leurs recommandations relatives à l'amélioration du système correctionnel à l'échelle régionale et nationale. Le Comité national de direction des CCC recevra ces commentaires, adoptera des positions claires en collaboration avec les membres et communiquera celles-ci à la population canadienne.

En poursuivant dans cette voie, le Comité national de direction des CCC est conscient du risque qu'il court d'être perçu simplement comme un



Observations du Président

autre groupe d'intérêt ou comme ayant des comptes à rendre au SCC. Chaque comité à travers le pays fait face à un défi au quotidien, soit celui d'éviter ou de corriger ces perceptions, et nous croyons pouvoir y parvenir sur la scène nationale également.

La deuxième initiative que nous envisageons est d'offrir une formation sur les médias aux représentants des CCC locaux, régionaux et nationaux afin de les préparer à s'entretenir avec les médias nationaux et régionaux sur les questions qui intéressent les Canadiens. Certaines régions ont déjà commencé à offrir cette formation aux membres des CCC et cette démarche a porté fruit. Le Comité national de direction des CCC a l'intention de faire en sorte qu'au moins un membre de chaque comité à travers le pays reçoive cette formation de façon permanente.

La troisième initiative consiste à améliorer les réseaux que nous établissons avec la presse à l'échelle locale, régionale et nationale en favorisant une approche plus proactive. Il s'agirait d'inviter la presse à un plus grand nombre d'activités, de faire en sorte que le personnel du SCC dise aux journalistes de s'adresser aux membres des CCC lorsqu'ils communiquent avec eux au sujet de questions importantes et de transmettre nos rapports annuels à la presse de façon plus régulière afin qu'elle les examine et pose des questions.

Une attention particulière sera accordée à l'évolution constante du rôle que jouent les pratiques en matière de libération conditionnelle et de réinsertion sociale au sein du système correctionnel. Le CND prévoit étudier les récents travaux du SCC sur les stratégies d'intervention à l'égard des libérés conditionnels, ainsi que les travaux effectués dans d'autres pays. Ainsi, nous espérons mieux participer au dialogue continu sur l'utilisation sécuritaire et efficace des programmes de réinsertion sociale au Canada.

Le renforcement de notre présence sur la scène nationale nécessite une bonne planification. Le Comité national de direction des CCC s'engage pleinement à réaliser des progrès de façon graduelle afin que les Canadiens soient davantage au courant de notre travail et de nos idées. Notre but est de contribuer de manière plus globale à la perception qu'ont les Canadiens du SCC et des bienfaits qu'il leur apporte.

Charles Emmrys

Président du Comité national de direction des Comités consultatifs de citoyens





Message de la Directrice générale

'année 2002-2003 a encore une fois été témoin de l'implication et du dévouement de centaines de Canadiens à titre de membres de Comités consultatifs de citoyens au sein du Service correctionnel du Canada. Leur implication s'observe au quotidien par l'exercice de leurs rôles mais aussi au niveau national. Le travail de planification, les franches discussions, le respect réciproque et la concertation entre les membres du Comité national de direction et les représentants du SCC ont permis de renforcer les CCC.

La création et la revitalisation de plusieurs Comités consultatifs de citoyens à travers le pays, le recrutement de nouveaux membres, la prestation de dizaines de sessions d'orientation, la mise à jour du Manuel de ressources et les multiples activités lors de la Semaine nationale de sensibilisation aux CCC figurent à la liste de réalisations.

Ces réalisations soutiennent le développement et le maintien d'un environnement permettant aux membres des CCC d'exercer leurs rôles tels que définis au Règlements sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, mais suscitent également un plus grand engagement de leurs concitoyens et contribuent à des collectivités canadiennes sûres.

Le travail accompli a permis de consolider les assises des CCC, mais tout n'est pas réalisé. Les résultats du projet en cours de recherche et d'évaluation des CCC servira tant aux membres des CCC qu'aux représentants du SCC à définir le cadre du travail à poursuivre.

L'implication de citoyens au niveau des opérations du SCC est la pierre angulaire des CCC. Il faut donc s'assurer que nos efforts et énergies soutiennent les membres et que les représentants du SCC créent un environnement leur permettant d'exercer leurs rôles. Ceci ne peut se réaliser sans que les membres du SCC connaissent et comprennent bien les enjeux liés à l'implication de citoyens au sein du SCC.

Au cours de cette année, j'ai pu encore une fois être témoin de l'engagement, de la détermination et du professionnalisme de citoyens qui décident de s'impliquer au sein de leurs collectivités et ce, par l'entremise des CCC. Je les remercie et remercie également les représentants du SCC pour leur professionnalisme et détermination.

Ce rapport permet aux membres des CCC au sein du SCC de rendre compte de leurs réalisations et de partager à un niveau plus vaste leurs points de vue et recommandations. Bonne lecture.

Christine Cloutier

Directrice générale Direction de l'engagement des citoyens et des initiatives communautaires





Historique

epuis leur création en 1965, les Comités consultatifs de citoyens représentent les intérêts des citoyens en contribuant à la qualité des services et des programmes correctionnels fédéraux au Canada.

Les citoyens ont commencé à participer au processus correctionnel au début des années 1960, année où certains établissements fédéraux ont créé des comités de citoyens chargés de s'occuper de problèmes précis. À la même époque, le Commissaire Allan McLeod (1960-1970), dans une directive du Commissaire, avait recommandé de façon générale une plus grande participation des citoyens dans le cadre des CCC. Les premiers établissements qui ont créé des comités sont le camp de correction Beaver Creek en Ontario, le pénitencier de la Saskatchewan et l'établissement Matsqui en Colombie-Britannique.

L'élargissement des activités des CCC à l'échelle nationale a été lancé par la publication, en 1977, du Rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada (connu sous le nom de Rapport MacGuigan). Les auteurs de l'étude, qui faisait suite à des troubles graves survenus dans plusieurs établissements, ont affirmé la nécessité de faire intervenir des représentants des citoyens pour qu'ils observent et évaluent les politiques et les procédures correctionnelles.

Les auteurs du rapport ont recommandé qu'un CCC soit établi dans chacun des établissements carcéraux (recommandation no 49) et ont fait remarquer que les organismes correctionnels avaient toujours fonctionné dans l'isolement et que le grand public n'avait jamais été bien informé sur le système correctionnel ni sur le système de justice pénale. Le rapport décrivait ainsi l'apport des CCC au système correctionnel :

Quand ils sont bien structurés, les Comités consultatifs de citoyens sont réellement utiles au Service canadien des pénitenciers (maintenant appelé Service correctionnel du Canada), car ils renseignent la population sur les réalités de la vie carcérale et aident le Service à prendre conscience de ses points faibles. [...] En résumé, le Comité consultatif de citoyens aide le Directeur de chaque établissement à organiser ses programmes à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier; en consultation avec les cadres supérieurs et les membres des Comités de détenus, il aide le Directeur à évaluer l'importance et la nature des activités requises.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139, 141

La première conférence nationale sur les CCC a eu lieu en 1978 à Ottawa. Puis, en 1979, la nécessité d'élaborer un plan national qui aurait des répercussions importantes à tous les niveaux du Service correctionnel du Canada s'est imposée et l'on a alors constitué le premier Comité national de direction. En 1980, lors de la troisième conférence nationale, les représentants des cinq régions du SCC ont établi une organisation nationale et des statuts qui renfermaient le premier énoncé de principes et les objectifs clairement établis des CCC. Depuis la publication de l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada en 1989, les CCC et le SCC ont consolidé leur partenariat. Cette collaboration a été renforcée dans la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (1992), qui prévoit que le Service doit faciliter « la participation du public aux questions relatives à ses activités. » En octobre 2000, le gouvernement a accepté la recommandation du Sous-comité sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition selon laquelle chaque établissement et bureau de libération conditionnelle sera appuyé par un Comité consultatif de citoyens de la collectivité locale.

Les Comités consultatifs de citoyens se sont distingués au niveau international en remportant le prix Chapter de l'American Correctional Association dans la catégorie de la sensibilisation du public en reconnaissance de pratiques exemplaires et de l'excellence dans les services correctionnels. Le prix Chapter est la plus haute distinction décernée par l'organisme. De plus, l'International Association for Public Participation a décerné au Service correctionnel du Canada le prix « Organization of the Year » en grande partie grâce à son programme des Comités consultatifs de citoyens. Au niveau national, le Bureau du Conseil privé a aussi reconnu que les Comités consultatifs de citoyens comptaient parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique canadienne.

Au fil des ans, les Comités consultatifs de citoyens ont apporté une contribution importante à la qualité du système correctionnel et ils ont permis au Service correctionnel du Canada de fonctionner de manière efficace et transparente. En ce moment, presque 600 citoyens et citoyennes œuvrent au sein de plus de 90 CCC dans les différentes régions du Canada. Le rôle et l'importance des CCC au sein du système correctionnel du Canada ne cessent de s'accroître. S'ils continuent de bénéficier du soutien du public et du Service, les CCC maintiendront leur apport précieux à la sécurité des Canadiens.



Structure organisationnelle des Comités consultatifs

Comités locaux

Les comités locaux et leur contribution aux établissements qu'ils desservent restent l'élément fondamental d'un réseau efficace de citoyens bénévoles. Les comités locaux se composent normalement d'au moins cinq membres qui sont nommés par le Sous-commissaire de la région. C'est aux Directeurs des établissements et aux Directeurs des bureaux de libération conditionnelle qu'incombe la responsabilité de constituer les CCC et de voir à leur efficacité. Les comités locaux se réunissent environ une fois par mois. On leur conseille vivement de tenir ces réunions dans l'établissement représenté, afin que leurs membres puissent se familiariser avec l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle en question et accroître leur visibilité auprès du personnel et des délinquants.

Comités régionaux

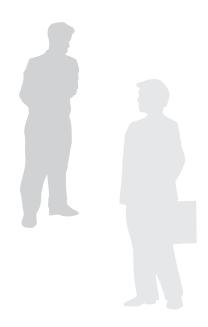
Il existe un Comité de direction des CCC (constitué des Présidents des CCC locaux) pour chacune des cinq régions administratives du SCC (c.-à-d. régions du Pacifique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique). La responsabilité d'administrer chaque CCC régional incombe au Président régional, ainsi qu'au Coordonnateur des CCC de chaque administration régionale du SCC. Les Comités régionaux de direction conseillent les Sous-commissaires régionaux du SCC et leur personnel en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du SCC à l'échelon régional.

Le Comité national de direction

Le Comité national de direction (CND) sert d'organe de coordination des comités régionaux et locaux dans tout le pays et veille en particulier à ce que les CCC remplissent leur rôle et s'acquittent de leurs responsabilités. De concert avec la Division de l'engagement des citoyens à l'administration centrale du SCC, le CND est chargé de la coordination nationale de tous les CCC dans l'ensemble du Canada.

Le Président de chaque Comité régional de direction est membre d'office du Comité national de direction. Les membres de ce dernier élisent un Président tous les deux ans et se réunissent quatre ou cinq fois par année. Une grande partie du travail peut-être effectuée entre les réunions au moyen de téléconférences et du courrier électronique.

Le Comité national de direction présente au Commissaire du SCC, par le biais d'un rapport annuel et de contacts permanents, des recommandations sur les politiques et programmes du SCC qui ont été formulées par les CCC locaux et régionaux.





Rapport du Comité national de direction

e Comité national de direction (CND) doit, dans le cadre de ses principales responsabilités, assurer la mise en œuvre des objectifs nationaux actuels des CCC. À cette fin, il appuie les mesures prises et les initiatives réalisées à l'échelle locale, régionale, et nationale conformément à ces objectifs et il conçoit du matériel documentaire pour y arriver. Une deuxième responsabilité consiste à mettre de l'avant, au sein du Service correctionnel du Canada, les idées qui, de l'avis des membres des CCC, feront progresser les pratiques correctionnelles au Canada. Le rapport présente un compte rendu des activités réalisées et des mesures prises par les comités au nom de leurs membres.

Voici une liste des personnes qui ont été membres du CND au cours de la période de 2002-2003 visée par le présent rapport.

Charles Emmrys Steven Hinkley

Maurice Lavallée Dick Hudson Sean Taylor Barbara Teichman John Raymond Président national Région de l'Atlantique Région du Québec Région de l'Ontario Région des Prairies Région du Pacifique Région du Pacifique

Adoption des objectifs nationaux révisés

L'an dernier, le CND a entrepris la révision des objectifs nationaux dans le cadre d'un processus de consultation national. Les propositions concernant les nouveaux objectifs nationaux ont été communiquées à chacun de nos comités et les commentaires formulés à ce sujet ont été intégrés à une série de versions successives. Cette année, les travaux de révision ont été menés à terme lorsqu'ont été publiés les nouveaux objectifs pour les exercices allant de mars 2003 à février 2006.

Ces objectifs mettent en premier plan les activités de sensibilisation des CCC et les initiatives de formation et proposent l'élargissement du rôle des CCC en ce qui a trait à leur participation au débat national sur les services correctionnels.

Réunions annuelles

Jusqu'à tout récemment, les frais de déplacement et d'hébergement engagés par les membres des CCC pour assister à la réunion nationale annuelle étaient absorbés à la fois par les budgets locaux, régionaux et nationaux. Cette approche était très lourde à gérer et il arrivait souvent que chaque comité ne soit pas représenté à ces réunions. La récente expansion rapide du réseau de CCC a contribué à amplifier le problème. Pour remédier à la situation, le Comité national de direction des CCC, en collaboration avec le Comité de direction du Service correctionnel du Canada, a entrepris d'élaborer une approche plus simplifiée et centralisée pour financer ces réunions importantes. Il a donc adopté la politique qui consiste à financer les activités nationales à partir du bureau national, les activités régionales à partir du bureau régional et les activités locales à partir des bureaux locaux. Cette politique a permis aux planificateurs de conférences de mettre leurs plans en application pour la conférence de 2003 en étant bien informés des ressources disponibles et du nombre de délégués qui seront présents.

Programme national d'orientation

Au cours des trois dernières années, le Comité national de direction a élaboré un programme d'orientation destiné à fournir aux nouveaux membres des CCC de l'ensemble du pays une orientation uniformisée et complète sur leur rôle et leur responsabilités par rapport aux services correctionnels, aux délinquants et au public canadien. Jusqu'à présent, l'orientation des nouveaux membres était effectuée de façon différente d'une région à l'autre. Par conséquent, les membres avaient une expérience qui variait considérablement d'une région à l'autre et bon nombre d'entre eux étaient mécontents du temps nécessaire pour bien connaître leur rôle et leurs responsabilités. Cette année, notre premier Programme national d'orientation des CCC a été publié et mis en œuvre dans l'ensemble du pays. Au cours de l'exercice, des centaines de nouveaux membres de partout au Canada ont eu l'occasion de suivre le Programme et formulé à ce sujet des commentaires qui sont jusqu'à présent très positifs. La première version du Programme devrait être révisée au cours de l'hiver 2004.

Révision du Manuel de ressources

Cette année, nous avons publié la première révision du Manuel de ressources nationales des CCC. Ce Manuel vise à servir de document important qui établit les rôles et les responsabilités ainsi que les relations et les fonctions de rapport des CCC. La nouvelle révision du Manuel tient compte des importants progrès réalisés au cours des réunions nationales de 1998, 1999, 2000 et 2001, qui visaient à définir la portée et les types d'activités que les CCC devraient être chargés de réaliser. La publication de la révision du Manuel marque d'une certaine façon la réalisation d'une initiative quinquennale.



Rapport du Comité national de direction

Les rédacteurs du Manuel de ressources des CCC étaient au courant que le travail effectué pour mieux définir les activités des CCC permettrait de mettre au point l'un des modèles les plus avancés de participation publique dans les organismes gouvernementaux et qui est unique au monde. Le travail a donc été entrepris avec beaucoup de soin en consultant régulièrement le SCC, les membres des CCC et des organismes non-gouvernementaux qui défendent les droits de délinquants tels que la Société John Howard. Nous estimons donc que le Manuel contribue beaucoup à l'avancement de l'engagement des citoyens au Canada.

Consultations nationales

Par l'entremise de son Président, le Comité national de direction a été actif sur plusieurs fronts en donnant des conseils et en formulant des recommandations sur un certain nombre d'initiatives liées à l'élaboration de politiques. Cela survient à un moment où le Service correctionnel du Canada réévalue bon nombre de ses principales pratiques correctionnelles. Au cours de la dernière année, le Président national des CCC a participé activement à trois différents groupes de travail ou comités d'élaboration des politiques. Les questions relatives à la composition raciale et culturelle, à la discipline, au moral du personnel, à la réinsertion sociale et à la rémunération des détenus ont toutes fait l'objet d'une étude et de commentaires.

Le Comité national de direction poursuit son travail lié à la création d'une série de consultations nationales destinées à favoriser l'élaboration de politiques nationales au début du processus et à donner de la rétroaction sur les questions touchant la mise en œuvre de nouveaux programmes nationaux. Le Comité national de direction, qui envisage de créer trois comités, a pris des mesures pour y parvenir. Le premier comité porte sur les réformes à apporter aux établissements de sécurité maximale, le deuxième sur la réinsertion sociale et le troisième sur le concept de justice réparatrice. Ces comités devraient être mis sur pied au cours de l'année qui vient.

Évaluation et recherche

Pendant la dernière année, la Direction de l'évaluation des programmes et la Direction de la recherche ont recueilli des données tirées de deux importantes études portant sur le travail des CCC. Les résultats des études devraient être publiés au cours de l'année qui vient.

Sensibilisation internationale

Pendant la dernière année, nous avons envoyé plus de 100 trousses d'information partout dans le monde et avons correspondu avec plus d'une douzaine de services correctionnels nationaux de différents pays, dont la France, Israël, la Bulgarie, l'Irlande, Hong Kong (Chine) et les autres. Nous visions ainsi à renseigner les autorités des services correctionnels d'autres pays sur le travail que nous effectuons et à jeter les bases d'un réseau international de groupes, d'organisations ou d'organismes qui adoptent des pratiques d'engagement des citoyens (examen des programmes, prestation de conseils, liaison avec la collectivité) avec les prisons. Nous n'avons pas été surpris d'apprendre que le Service correctionnel du Canada est un chef de file mondial en matière de pratiques d'engagement des citoyens. Nous avons ainsi comme

responsabilité de faire partager notre expérience aux autres pays et de favoriser l'engagement des citoyens dans d'autres systèmes. Il s'agira d'une initiative continue.

Établissements de liens avec d'autres ministères gouvernementaux

Le Comité national de direction des CCC estime que le modèle des CCC peut être adopté par de nombreux services de la fonction publique. Il a ainsi envoyé un représentant pour accompagner un membre du personnel du Service correctionnel afin de conseiller le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et de favoriser l'engagement des citoyens dans différents centres de détention exploités par celui-ci. Le CND continuera de favoriser l'engagement des citoyens dans d'autres ministères et il est disposé à leur faire profiter de son expertise.

Conclusion

Les membres du Comité national de direction ont été honorés de desservir leurs concitoyens en consacrant leur temps et leur énergie à améliorer notre service correctionnel. Ils remercient le Service correctionnel du Canada qui, grâce à son leadership à tous les paliers, a collaboré activement avec les comités des CCC pour examiner ses modes de fonctionnement, explorer de nouvelles idées et appuyer si fermement le concept d'engagement des citoyens.

L'engagement des citoyens est un concept qui évolue rapidement dans la société canadienne. Nous espérons continuer à fournir des exemples de pratiques exemplaires dans notre pays et dans le monde.



Les Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

OBSERVATION IMPARTIALITÉ COMMUNICATION

Approuvé le 28 septembre 2002, le Comité national de direction croit que les objectifs retenus devraient être considérés comme étant prioritaires et orienter le choix des objectifs régionaux et locaux des Comités consultatifs de citoyens. Ces objectifs, présentés sous quatre thèmes et conformes avec la direction discutée et établie au cours de l'année dernière, se réaliseront, nous l'espérons, en concertation avec les conseils régionaux et les Comités consultatifs des citoyens des établissements et bureaux de libération conditionnelle.

En réexaminant ces objectifs, il est à noter que le Comité national de direction ne recommande pas de moyens afin de les accomplir à tout prix. En fait, nous sommes confiants de la créativité et de l'ingéniosité des membres des Comités consultatifs des citoyens et cela a été manifeste dans les nombreux accomplissements et activités organisées dans les régions et les institutions.

LES OBJECTIFS

- Agir comme observateur indépendant, impartial et autonome;
- Accomplir son rôle de conseiller en y exprimant des avis sur les politiques et les programmes du SCC et leurs modalités d'application;
- Assurer la communication entre le SCC, les délinquants et le public.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La mission et le rôle

- Préciser les mandats et les responsabilités des CCC;
- Évaluer l'utilisation et la pertinence du Manuel de ressources des CCC.

La consultation

- Être impliqué dans la consultation nationale, régionale et locale;
- S'assurer de la qualité de la consultation;
- Évaluer les principes et les modalités de la consultation.

La formation des membres

- Mettre en œuvre un plan d'orientation et de formation axé sur le rôle, les lois et les politiques et le droit de la personne;
- Évaluer l'organisation de la formation et son plan d'orientation.

L'engagement et la visibilité des CCC

- Mettre en place un plan de marketing;
- Évaluer les réalisations et leurs retombées.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 1 Réviser régulièrement le Guide des CCC;
- 2 Diffuser régulièrement la documentation pertinente;
- 3 Participer à l'élaboration des modalités de la consultation;
- 4 Revoir périodiquement les modalités de la consultation;
- 5 Organiser régulièrement des sessions de formation;
- 6 Assurer un recrutement efficace et représentatif de la collectivité;
- 7 Informer et sensibiliser les communautés locales;
- 8 Actualiser et publiciser les actions des CCC.



Rapport régional - Région de l'Atlantique

« Les Comités consultatifs de citoyens (CCC) de la région de l'Atlantique continuent d'être à l'avant garde. En élargissant notre influence et en améliorant la formation de nos membres, nous avons fixé des objectifs pour l'avenir qui nous permettront d'avoir une présence accrue, tant dans la collectivité que dans les établissements, qui s'avérera avantageuse pour le SCC et le grand public. »

Steven Hinkley Président régional des CCC

« Tout au cours de l'année, les CCC de la région de l'Atlantique ont manifesté sans relâche leur dévouement exceptionnel envers l'organisation. De nouveaux groupes ont été formés et d'autres se sont transformés; on a également remarqué une énergie nouvelle dans la région en ce qui a trait à la formation, à la liaison avec la collectivité et à la sensibilisation. Le SCC, les délinguants et la population canadienne sont chanceux d'avoir de si nombreux concitoyens optimistes et pleins de ressources qui contribuent à assurer la sécurité de nos collectivités. C'est avec plaisir que j'ai travaillé avec tous les CCC de la région de l'Atlantique, et je leur souhaite de bénéficier d'une énergie durable et d'arriver à atteindre constamment leurs objectifs. »

Lyn Chaplin Coordonnatrice régionale, SCC

Le Conseil régional de l'Atlantique

Steven Hinkley Président régional

Président du CCC de l'établissement Louise Leonardi

Westmorland

Karen Eustace Présidente, CCC des bureaux de libération

conditionelle du district Noveau Brunswick

Est, et l'île du Prince Édouard.

James Gallagher Co-président du CCC du bureau de libération

conditionnelle de Fredericton

Joanne Thomson Co-présidente du CCC du bureau de

libération conditionnelle de Fredericton

Anne-Marie Mullin Présidente du CCC du bureau de libération

conditionnelle de St-John

Bob MacDonald Co-président du CCC du bureau de libération

conditionnelle de Halifax / Dartmouth et du centre communautaire correctionnelle Carleton

Co-président du CCC du bureau de libération Cal Bungay conditionnelle de Halifax / Dartmouth et du

centre communautaire correctionnelle Carleton

Ronald Joiner Président intérimaire du CCC du bureau de

libération conditionnelle de Truro

Jane Lutes Présidente intérimaire du CCC du bureau de

libération conditionnelle de Kentville

Mike MacMullin Président du CCC du bureau de libération conditionnelle de Sydney

Donna Gardiner Présidente du CCC du bureau de libération

conditionnelle et centre communautaire

correctionnel de St-John's

Bob Hallihan Président du CCC de l'établissement de

l'Atlantique

Présidente du CCC de l'établissement Nova Anne Malick

Présidente du CCC du pénitencier Dorchester Marilyn Lerch

John Buchanan Président du CCC de l'établissement Springhill

a région de l'Atlantique compte 102 membres qui siègent à 14 comités. Ces comités s'occupent des cinq établissements dans la région et de neuf bureaux de libération conditionnelle qui se trouvent dans la communauté.

Cette année, nous avons eu le plaisir de créer de nouveaux comités communautaires dans les régions de Moncton (suite à une scission du CCC de l'établissement de Westmorland), de Kentville et de Sydney et d'étendre le comité de Terre Neuve/Labrador afin d'y inclure les régions de Stephenville, de Corner Brook et de Happy Valley/Goose Bay.

Cette année, nous nous sommes attachés à respecter les mandats fixés dans les objectifs nationaux.

Formation

Dans le cadre de quatre séances de formation distinctes, nous avons formé 52 de nos membres en nous servant de la nouvelle trousse de formation. De la rétroinformation a été recueillie et sera transmise au Comité national de direction (CND) pour améliorer davantage la formation.



Rapport régional - Région de l'Atlantique

Semaine de sensibilisation aux CCC

La deuxième semaine nationale de sensibilisation aux CCC a été accueillie avec enthousiasme par un grand nombre des CCC locaux dans la région de l'Atlantique et une variété d'événements ont été organisés et idées mises en œuvre. De plus, lors de la réunion des Présidents en mars 2003, nous avons eu des conversations positives et constructives sur la façon d'améliorer nos activités, ce qui devrait se traduire par un rendement encore meilleur l'année prochaine. Voici quelques exemples précis des activités que nous avons organisées dans ce contexte :

- Dans chaque autobus de la ville de Moncton, on a placé deux (2) affiches portant sur les CCC.
- Articles de journal : Nous avons engagé un journaliste à la pige et lui avons demandé de rédiger quatre (4) articles au sujet des CCC. Ces articles ont été publiés dans divers journaux durant la Semaine de sensibilisation.
- Photographies de groupe de CCC: Les CCC à Fredericton, Saint Jean et Westmorland ont fait prendre une photo en groupe et l'ont insérée dans leurs journaux locaux.
- Forum communautaire de Truro : Le CCC de Truro a organisé un forum communautaire intitulé « Le système judiciaire répond-il à vos besoins? » Malgré les températures extrêmement basses, plus d'une centaine de personnes se sont rendues à cet événement public pour y écouter un groupe d'experts et pour participer à une séance de questions et de réponses.
- Assemblée à l'établissement de Springhill et entrevue avec les médias: Le CCC a été invité à une assemblée du personnel pour une séance d'échange d'information avec le Directeur. Le plus récent nouveau membre du CCC a été interviewé par les médias et un article a été publié dans le journal d'Amherst pour décrire les activités et le but du CCC.

Réunion des Présidents

En s'inspirant de la philosophie du CND selon laquelle une réunion en personne accomplit plus qu'une téléconférence, la région de l'Atlantique a fixé une réunion « en personne » additionnelle durant l'année, outre notre assemblée générale annuelle. Cette année, la réunion s'est tenue le 1er mars 2003, les participants étaient nombreux et la réunion a généré un volume considérable de travail et de questions qu'examineront les membres à l'assemblée générale annuelle en mai.

Expansion

Durant l'année, deux CCC flambant neufs ont été mis sur pied et leurs membres ont suivi une formation. De plus, le CCC de l'établissement de Westmorland s'est scindé pour devenir le CCC de l'établissement de Wesmorland et le CCC du bureau de libération conditionnelle de Moncton. Nous avons revitalisé davantage le CCC de Halifax en recrutant et en formant sept nouveaux membres et ce comité semble animé d'une vigueur nouvelle et prêt à contribuer.

Buts et objectifs

Après un examen des objectifs nationaux lors de la réunion des présidents, il a été décidé que nos objectifs régionaux pour la prochaine année seraient les suivants :

- 1) « Que nous élaborions une variété d'options et de stratégies de recrutement adéquates pour les régions urbaines et rurales du Canada atlantique » (cet objectif coïncidera avec l'objectif national no 6).
- 2) « Que nous élaborions un slogan ou un thème commun pour tous les CCC dans la région » (cet objectif coïncidera avec l'objectif no 8).
- 3) « Que nous soumettions un rapport consultatif au SCC au sujet de la surveillance et de la réinsertion sociale sûre des délinquants et que la formation professionnelle et l'employabilité constituent des éléments clés dans ce contexte. »

J'ai le plaisir de signaler que nous avons déjà créé des souscomités qui s'occuperont de chacun de ces objectifs et que nous avons réussi durant l'AGA à ajouter des membres au sous-comité chargé du troisième objectif. J'ai hâte de connaître les résultats des efforts de nos membres par rapport à ces dossiers.



Rapport régional - Région de l'Atlantique

Pratiques exemplaires

Les CCC de la région de l'Atlantique ont lancé un certain nombre d'excellentes initiatives cette année. Voici quelques exemples des excellents efforts déployés par nos membres :

Forum communautaire de Truro

Le CCC de Truro a organisé un forum communautaire intitulé « Le système judiciaire répond-il à vos besoins? ». En dépit de températures extrêmement basses, plus de 100 personnes sont venues à cet événement public pour écouter un groupe d'experts et pour participer à une période de questions et de réponses. Les experts incluaient une victime, un délinquant, un procureur de la Couronne, un avocat de la défense, un agent de probation, un Directeur d'établissement du SCC, des employés de la CNLC et un agent de libération conditionnelle. Le grand public a pu se faire une idée du grand nombre de personnes et de fonctions que l'on trouve dans le système judiciaire et, à la fin du forum, comprenait mieux la complexité d'un grand nombre des questions. L'entière soirée a été enregistrée par East Link Television, l'entreprise de câblodistribution de Nouvelle-Écosse, et sera diffusée plusieurs fois.

Visite libre au pénitencier de Dorchester

Le CCC du pénitencier de Dorchester a tenu une visite libre qui était très bien organisée et qui a attiré de nombreux visiteurs. Le CCC de l'établissement de Springhill avait également été invité pour que ses membres se familiarisent davantage avec les programmes et installations au pénitencier de Dorchester et au centre de guérison Shepody. Le Directeur et d'autres employés du pénitencier de Dorchester ont accompagné une soixantaine de personnes durant une visite guidée et ont répondu à leurs questions et le CCC a communiqué son rapport à la communauté.

Brochure du CCC de St. John's

Le CCC de St. John's à Terre-Neuve a créé une brochure au sujet de ses activités et l'a diffusée dans la communauté. Il se servira de cet outil d'information pour mieux faire connaître ses activités dans la région de St. John's.

Établissement Nova

Le CCC de l'établissement pour femmes rédige régulièrement un article qui paraît dans le journal local et qui s'intitule « from Pen to Paper » (De la plume au papier), et ses membres rencontrent les employés de l'établissement pour les sensibiliser au rôle et aux objectifs du CCC.

Recommandations

- Que les CCC dans la région de l'Atlantique continuent de mettre l'accent sur la formation de leurs nouveaux membres pour assurer leur participation efficace dans le processus correctionnel.
- Que les CCC dans la région de l'Atlantique poursuivent les efforts amorcés en ce qui concerne les objectifs régionaux à atteindre cette année afin de contribuer de façon utile à leur réalisation.
- Que les CCC dans la région de l'Atlantique redoublent d'efforts pour faire sentir leur présence dans la communauté, à la fois en communiquant avec le public en général et en éduquant nos partenaires du système judiciaire au sujet du Service correctionnel du Canada en général et au sujet du rôle du CCC en particulier.





« Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon équipe du Conseil régional pour leur précieuse collaboration au cours de cette année. Merci à Roger Dessureault, Jocelyn Painchaud, Gabriel-Félix Prasman et à Robert Landreville. Nos remerciements s'adressent également à toutes les Présidentes et tous les Présidents d'un Comité consultatif de citoyens pour leur collaboration et leur réponse positive à nos demandes toujours urgentes. Merci à toute l'équipe du Sous-commissaire Richard Watkins et particulièrement Mesdames Sylvie-Brunet-Lusignan et Sophie Lemire pour leur soutien de tous les instants et leur compréhension pour les demandes incessantes du Président régional et de son équipe. Merci aux Directrices et aux Directeurs des unités opérationnelles pour leur soutien et leur préoccupation de consulter régulièrement leur Comité consultatif de citoyens pour une meilleure compréhension du SCC et leur participation dans la collectivité. Merci au personnel que nous côtoyons régulièrement pour leur attitude et leur collaboration dans nos déplacements et nos activités comme membre d'un CCC. »

Maurice Lavallée Président régional des CCC « Puisque la criminalité est aussi l'affaire de la communauté, le SCC de la région du Québec tient à remercier tous les membres des Comités consultatifs de citoyens pour leur implication et leurs conseils dans l'exercice de son mandat, soit la protection du public et la réinsertion sociale des délinquants.

L'année 2002 a été marquée par un recrutement intense des membres de CCC. Ainsi, chaque pénitencier, bureau de libération conditionnelle et Centre correctionnel communautaire est maintenant doté d'un Comité consultatif de citoyens qui conseille le SCC, agit comme observateur indépendant de ses opérations et sensibilise le public à ses activités.

Puisqu'il est reconnu que des communautés mieux informées aident à créer des communautés plus sûres, le SCC tient à souligner l'engagement de ces bénévoles dédiés à l'amélioration des affaires correctionnelles dans notre région. »

Sylvie Brunet-Lusignan et Sophie Lemire Coordonnatrices régionales du SCC

Conseil régional de direction

Maurice Lavallée Président régional du CCC de l'établissement Joliette

Roger Dessureault Vice-président du CCC de

l'établissement Donnacona

Robert Landreville Directeur, membre du CCC de

l'établissement Archambault

Jocelyn Painchaud Directeur, membre du CCC de

l'établissement La Macaza

Felix-Gabriel Prasman Directeur, président du CCC du

Centre Fédéral de Formation

Objectifs régionaux 2001-2003

- 1 Participer aux différents comités de consultation de la région du Québec et du National;
- 2 S'impliquer dans les activités organisées au Québec et rencontrer les CCC dans leur établissement;
- 3 Favoriser la tenue de forums, de colloques et d'autres activités de sensibilisation dans la collectivité;
- 4 Organiser une (des) session(s) de formation pour tous les membres des CCC.

« Le sacrifice de soi-même n'est pas difficile lorsqu'on est brûlé par la passion d'une grande aventure. Et il n'y a pas d'aventure plus belle et plus dangereuse que la rénovation de l'homme moderne. »

Alexis Carrel



Le Conseil régional du Québec

Au terme de cette deuxième année comme Président régional, c'est avec beaucoup de fierté que nous présentons ce rapport d'activités du Conseil régional du Québec et de l'ensemble de ses Comités consultatifs de citoyens. Nous avons tenté de réaliser les objectifs régionaux et nous croyons, sans fausse modestie, avoir atteint l'essentiel de ceux-ci.

Le Conseil régional s'est réuni à six reprises au cours de cette période et une communication téléphonique régulière entre les membres nous a permis de valider et de poursuivre nos dossiers correctement. Nous avons invité, à certaines de nos rencontres, des représentants de CCC afin d'échanger avec eux de dossiers touchant leur établissement. Des membres du Conseil régional et parfois le Président se sont même déplacés pour rencontrer un CCC dans leur établissement afin de faciliter la communication ou encore échanger sur un dossier en particulier. Cette activité du Conseil régional demeure privilégiée et est suggérée à tous nos CCC.

Une rencontre des Présidents et une rencontre annuelle des représentants de tous les CCC furent aussi tenues avec la participation régulière de membres du Service correctionnel du Canada. Ceux-ci nous ont fait profiter de leur expérience et nous ont maintes fois facilité la réalisation de nos objectifs.

1 Préambule

Le bénévolat et les Comités consultatifs de citoyens

Les années se succèdent et parfois on s'interroge sur la différence la plus significative à retenir d'une année à l'autre. Ce n'est guère évident comme exercice! De fait, on admet difficilement que les années puisent se ressembler tellement le travail nous accapare même comme retraité. Au Canada, au Québec, des milliers de personnes acceptent de faire don de leur disponibilité pour les autres.

Au Québec, les membres des Comités consultatifs de citoyens (127 personnes) consacrent plus de quarante milles (40 000) heures de leur temps pour tenir des réunions, des rencontres avec le personnel, des détenu(e)s et des membres de la collectivité. Cette donnée peut porter à controverse et laisser croire à l'exagération. Nullement, c'est une réalité et elle fait plutôt l'objet de nos préoccupations.

Cette disponibilité et ce temps consacrés à l'écoute, à l'observation objective et impartiale demeurent-ils nécessaires et utiles pour le Service correctionnel du Canada? Le questionnement de plusieurs membres des CCC sur leur implication, leurs commentaires impartiaux sur le fonctionnement des établissements, l'application des programmes, la qualité de vie des détenu(e)s et l'absence fréquente de la consultation demeurent toujours problématiques.

Je le rappelais l'an dernier « *Penser beaucoup aux autres et peu à soi-même, brider son égoïsme et cultiver sa bonté, telle est la perfection de la nature humaine* » (Adam Smith). Devons-nous être parfait comme bénévole? Y tendre c'est déjà honorable et remarquable lorsqu'on constate tout le cheminement parcouru cette année!

Un événement à souligner!

Les commentaires émis prennent toute leur signification lorsqu'on considère que la région du Québec, malgré les appréhensions des membres, a connu un développement digne de mention dans la constitution de nouveaux Comités consultatifs de citoyens.

La région du Québec compte maintenant 27 Comités consultatifs de citoyens soit 15 de plus qu'en 2001-2002 ce qui représente une croissance extraordinaire de plus du double de comités mais aussi du double de membres (127 membres). Ce changement provient d'une décision prise en mai 2002 après informations et consultations des membres des CCC.

Cette implication de bénévoles, recruté(e)s en région par les Directeurs de districts et leurs collaborateurs, devrait normalement rapprocher la collectivité du Service correctionnel du Canada dans les 17 régions du Québec.



Maintenant, la région du Québec compte un Comité consultatif de citoyens dans tous les établissements pénitentiaires, les bureaux de libération conditionnelles et les Centres correctionnels communautaires (CCC) relevant du Service correctionnel du Canada.

2 Nos objectifs et nos activités

Nous croyons fermement que nous avons atteint nos objectifs régionaux et locaux. La réalisation des activités nombreuses et diversifiées témoigne de cette réalité dans les différentes unités opérationnelles du Québec. Voici en résumé le rappel d'un certain nombre d'activités couronnées de succès :

2.1 Le perfectionnement et le recrutement

L'année 2002-2003 fut sans contredit l'année du recrutement. De nombreux membres furent recrutés dans plusieurs CCC et particulièrement dans le secteur des libérations conditionnelles. Plus de 70 nouveaux membres ont requis une formation sur leur rôle, la mission et les valeurs fondamentales du SCC. Les responsables des unités opérationnelles amorcent cette formation mais il faut faire plus et rapidement.

Le défi premier de cette augmentation de membres fut vite compris par le Conseil régional du Québec, le perfectionnement demandé fut structuré et la collaboration, sans réserve, du personnel du SCC a facilité l'organisation de trois sessions de perfectionnement en janvier, février et mars 2003.

Les formateurs composés de deux membres de CCC, de bénévoles et de deux employés du SCC se sont partagés cette importante tâche d'adapter le guide de formation remis par le SCC. Plusieurs périodes de travail furent nécessaires afin de réaliser trois journées de formation pour les membres de CCC de la région du Montréal-Métropolitain. D'autres sessions se préparent pour l'automne 2003 et l'hiver 2004.

Merci à nos formateurs pour leur disponibilité, leur patience et la qualité du travail.

2.2 La consultation

- Le premier objet de consultation fut celui des objectifs nationaux du Comité national de direction des CCC; cette consultation fut réalisée avec beaucoup d'intérêt et a mobilisé tous les CCC du Québec. De plus, lors de la rencontre annuelle des CCC et à la demande particulière du CCC de l'établissement de la Montée St-François, ce dossier fut mis à l'ordre du jour afin de recevoir les commentaires, fort judicieux, du CCC. De cette rencontre et des opinions émises, découlèrent les commentaires du Québec sur les objectifs nationaux. Cette consultation fut considérée comme positive.
- La tentative de mettre en place des comités nationaux fut décevante et les membres suggéré(e)s pour la région du Québec ont totalement déploré l'absence d'objectifs précis, d'une documentation déficiente et d'un échéancier inconnu. Tout doit être repris mais cette fois avec des objectifs nets et précis, une documentation conforme à l'atteinte des objectifs et échéancier connu des membres du Comité.
- Rappelons aussi le dossier sur la création de Comités consultatifs de citoyens pour les districts Est-Ouest et Montréal-Métro relativement au secteur des bureaux de libération conditionnelle. Les commentaires furent émis précédemment.
- La consultation dans le secteur de l'éducation s'est concrétisée au niveau régional par la participation d'un représentant du CCC-Leclerc au Comité régional d'éducation. Le rapport de ce Comité fut remis en juin 2003.
- À Joliette, un membre siège hebdomadairement au Comité de coordination des soins de l'Unité de milieu de vie et en informe le CCC de l'établissement
- La construction de l'unité de garde en milieu fermé à l'Établissement pour femmes à Joliette a aussi fait l'objet d'une consultation régulière pour le poste de contrôle fermé et le protocole de gestion des délinquantes.



- L'agrandissement de l'établissement Cowansville pour l'aménagement d'un secteur « sécurité minimum » a permis à un membre (ingénieur de formation) du CCC de participer à toutes les rencontres du Comité comme observateur et permettre de faire le suivi du dossier avec les autres membres du CCC.
- Le CCC du Centre régional de réception a collaboré au dossier sur l'Unité spéciale de détention (USD) et participe au projet d'intervention sur la motivation.
- Les compressions budgétaires ont fait l'objet d'informations dans l'ensemble des CCC et les membres ont pu exprimer leurs craintes quant aux effets appréhendés sur la qualité de vie dans les établissements tels que : la réduction des activités pour les détenus, le moral du personnel et des détenus, et les restrictions variées selon les établissements.
- Enfin, les membres des CCC participent à des Comités sur les programmes et à titre d'exemple et de façon non-exhaustive tels que : projet-pilote en sciences humaines avec le CEGEP Marie-Victorin (Joliette); le projet canin (Joliette); programmes communautaires (La Macaza) les diètes religieuses (Donnacona); l'éducation des détenus (Leclerc); etc.

2.3 Les activitiés

Rencontre avec les détenu(e)s et le personnel

- Les Comités consultatifs de citoyens se sont fait un devoir de rencontrer le Comité des détenu(e)s de leur établissement et des détenu(e)s en plusieurs occasions particulièrement, le CCC du Leclerc rencontre, à chacune de leur rencontre mensuelle, le Comité des détenus.
- Plusieurs CCC rencontrent aussi l'exécutif syndical de leur unité opérationnelle ainsi que le personnel lors de leurs nombreuses rencontres dans les unités. Inauguration à l'établissement Joliette du nouveau site autochtone avec l'activité typiquement autochtone (suerie) et soirée d'informations sur l'auto-massage et le Tai Chi.

- Rencontre du Comité des détenues et aussi une rencontre annuelle de deux détenues par unité avec le CCC-Joliette selon un ordre du jour convenu entre le Comité des détenues et le CCC...deux heures d'écoute et d'échange sur leurs besoins, les difficultés rencontrées et les programmes.
- Participation du CCC au Comité de planification des activités avec la direction et le Comité des détenus à La Macaza.
- Les rencontres des différents Comités de détenus de l'établissement Donnacona et des rencontres individuelles par les membres du CCC tiennent compte de la particularité des secteurs de cet établissement.

Présence dans la collectivité

- La région du Québec n'a pas tenu de forum cette année mais les Comités consultatifs de citoyens furent tout de même actifs au sein de la population de leur milieu respectif. Le recrutement intensif témoigne de cette présence puisque la majorité des membres des CCC fut recrutée en utilisant les médias, les rencontres dans les groupes sociaux et les contacts personnels.
- La collaboration du CCC-Cowansville avec l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) dans le cadre d'une activité communautaire a permis de démystifier le travail effectué par le SCC.
- Une visite d'étudiant(e)s de CEGEP à l'établissement Cowansville leur a permis de rencontrer un responsable des audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Cette activité démontre l'importance d'informer des plus jeunes et peut-être d'assurer la relève des CCC.
- La rencontre de Clubs sociaux par des membres du CCC-La Macaza et Joliette mérite d'être soulignée.
- La participation de membres de CCC à la cérémonie de remise de médailles des employés de différents établissements (La Macaza, Joliette, Donnacona, Leclerc, etc.) facilite la connaissance du personnel du SCC et des membres des CCC.



• La tenue d'une conférence de presse avec les médias régionaux de la région de Lanaudière a permis de souligner deux événements à l'établissement Joliette : la remise du rapport annuel avec forum d'échanges et la remise de certificats autorisant l'adhésion de trois nouveaux membres au CCC-Joliette. Cette soirée fit l'objet d'un article dans les journaux régionaux et aussi de témoignages reçus de représentants de la collectivité.

Semaine de sensibilisation des CCC

Le lancement d'un document vidéo

Le lancement d'un document vidéo à la télé-communautaire CTRB-TV de Berthierville le 26 janvier 2003 cadrait bien avec la semaine de sensibilisation des CCC. Cette capsule de quelque 20 minutes permet de sensibiliser et d'informer la population sur la Mission du SCC et le rôle des Comités consultatifs de citoyens.

Dans la vidéo, le Sous-commissaire Richard Watkins, le Président régional du Québec et un membre d'un Comité de détenus présentèrent les différentes facettes du Service correctionnel du Canada et les rôles de chacun. Cette capsule, selon le Président-directeur général de la télé-communautaire, a dû être diffusée dans quelque 20 centres de télédiffusion dans les régions du Québec. Cette réalisation fut rendue possible grâce à la participation conjointe entre CTRB-TV et le SCC, région du Québec secteur des communications. Nos remerciements s'adressent à Mesdames Sylvie Brunet-Lusignan et Sophie Lemire du SCC, à Monsieur Gilles Tessier PDG de CTRB-TV et Mme Nathalie Labelle, réalisatrice.

3 Les réussites ou les pratiques exemplaires

Le recrutement en 2002-2003

Sans contredit le recrutement de plus de 60 membres dans les CCC doit être signalé et ce grâce au travail acharné des membres et des Directeurs et de leurs collaborateurs des districts Est-Ouest et Montréal-Métro.

Le document vidéo sur le SCC et le CCC

La télédiffusion de ce vidéo dans le cadre de la Semaine de sensibilisation témoigne de la possibilité de produire un document d'informations avec la collaboration conjointe du SCC et le milieu communautaire régional.

La rencontre assidue des Comités de détenus

4 Dossiers et projets à poursuivre en 2003-2004

La poursuite de la formation des membres des CCC.

La sensibilisation de la collectivité par :

- · La télé-communautaire en région, etc.;
- La réalisation de forums, etc.;
- La collaboration et l'interaction avec les ressources communautaires.







« Les membres des CCC de l'Ontario : leur intégrité personnelle ainsi que leurs contacts et leur influence dans la collectivité font en sorte que cette intégrité imprègne la société ontarienne. »

Dick Hudson Président régional des CCC « Grâce à leurs efforts, les membres des Comités consultatifs de citoyens contribuent, individuellement ou collectivement, au processus correctionnel canadien, en jouant le rôle d'observateurs indépendants, en fournissant des conseils et des recommandations au Service correctionnel du Canada et en étant des agents de liaison avec l'ensemble de la population. Les rôles assumés bénévolement par les membres des CCC aident tous les Canadiens et les Canadiennes et montrent l'importance de faire participer les membres du public au processus correctionnel. »

Monty McTaggart
Coordonnateur régional du SCC

Comité régional de direction de l'Ontario

Dick Hudson Président régional des CCC; Président,

CCC du bureau de libération conditionnelle

du district d'Ottawa

Jim Bradfield Président, CCC de l'établissement Warkworth

Ron Bowman Membre, CCC du Centre correctionnel

communautaire Keele

Sharon Mitchell Présidente, CCC du pénitencier de Kingston **Grant Mitchell** Président, CCC de l'établissement Pittsburgh

Brian Tisdale Président, CCC de l'établissement Pittsburgi

conditionnelle de Hamilton

Ron Gibson Vice-président, CCC du bureau de libération

conditionnelle de Niagara

Lyle Cathcart Président, CCC de l'établissement

Beaver Creek

Florence Davies Présidente, Centre régional de traitement

George King Membre du CCC de l'établissement

Grand Valley

L'année 2002 2003 a été une année active et intéressante pour les CCC en Ontario, notamment du point de vue des activités de groupe. Les 120 personnes qui accomplissent cet important travail méritent nos félicitations.

n ne peut s'empêcher d'être impressionné par la qualité, l'intégrité et la droiture de chacune des personnes qui accomplit ce rôle. De plus, en raison de leurs liens et de leur influence dans la communauté, leur intégrité se fait sentir partout dans la société ontarienne. Même si la plupart d'entre elles sont modestes et affirmeront qu'elles aimeraient faire plus, les résultats montrent que tous les intervenants, et plus particulièrement les délinquants, le SCC et la Commission nationale des libérations conditionnelles, bénéficient de leur rectitude.

C'est au niveau du Comité consultatif de citoyens local ou individuel qu'est accompli le travail le plus pertinent et le plus immédiat. Cela est vrai à la fois pour les comités rattachés aux bureaux de libération conditionnelle que pour ceux rattachés aux établissements. Nos 19 comités (qui étaient au nombre de 22 l'année dernière) ont en moyenne six membres chacun. La plupart des comités élisent un nouveau Président chaque année et dressent leur propre plan stratégique qui guide et définit les activités sur lesquelles doivent se concentrer leurs membres. Ces comités répondent aussi aux grandes questions et aux grands enjeux qui se présentent à l'occasion. Les efforts de recrutement des comités actifs ont été couronnés de succès, et ce succès est généralement le reflet direct de l'enthousiasme manifesté par le chef d'unité.



Points saillants et pratiques exemplaires

Le CCC du bureau de libération conditionnelle de Peterborough se démarque pour différentes raisons. Il réussit réellement à faire participer les citoyens au niveau local. Il est parvenu à rallier à sa cause des dirigeants d'églises et des services de police, des activistes communautaires et des citoyens ordinaires, qui ont formé leur propre petite communauté de personnes qui s'entendent à merveille et qui aiment le travail qu'elles font. Il s'agit d'un groupe varié. Ces personnes semblent avoir énormément d'admiration les unes pour les autres. C'est étonnant à quel point elles vantent les talents et les actions des autres membres. Il s'agit d'un excellent exemple de l'humble reconnaissance des talents de l'autre.

Les louanges et le crédit que reçoit Deb Chase, directrice de district du SCC, méritent d'être soulignés. Comme ses collègues le répètent sans cesse, elle est très encourageante et c'est un vrai plaisir de travailler avec elle.

Le président, Murray Lincoln, estime que c'est grâce au partenariat conclu avec les assemblées d'églises locales que l'on réussit à attirer des personnes serviables. Le CCC a l'intention d'envoyer quelqu'un souhaiter la bienvenue à chaque délinquant qui est élargi, à sa sortie de l'établissement, ce qui créera un climat positif pour cette personne. Le lien qu'il établira entre cette personne et une communauté désireuse de l'aider sera permanent. Une initiative excellente.

Nous invitons les lecteurs à faire la demande de l'exposé en PowerPoint et à demander à ce qu'un duo de conférenciers très motivés se rende dans leur région. Après avoir écouté l'exposé, votre public sera très motivé.

Le CCC de l'établissement de Joyceville

Le CCC signale qu'il a un groupe de bénévoles très actif et fidèle, qui se concentre entièrement sur les besoins et les activités des délinquants, du syndicat, des employés et du Comité de détenus. Il a une excellente relation avec le Directeur de l'établissement, qui lui fournit un solide appui, et qui par conséquent le consulte et apprécie les conseils fournis. La persistance et les résultats obtenus à l'interne sont impressionnants.

Le CCC de l'établissement de Collins Bay

Le CCC a eu une année exemplaire. Quatre membres fournissent énormément de soutien à cet établissement. L'un des membres est l'animateur du Comité des visiteurs, créé pour améliorer l'expérience des visiteurs et surtout pour ceux qui amènent des enfants à l'établissement. Un autre est très actif et cherche constamment à attirer l'attention sur toute lacune au chapitre de l'éducation et à souligner la nécessité de formation. Du fait qu'il entretient une « excellente » relation avec les employés, la direction et les délinquants, le CCC est toujours inclus et on le consulte sans cesse et tient compte de ses conseils. La célèbre olympiade des personnes exceptionnelles, qui se tient chaque juillet à l'établissement de Collins Bay, bénéficie d'un soutien continu et enthousiaste.

Cette année, la Présidente Audrey Howarth et Don Andrychuk ont fait don de nombreuses heures de travail en siégeant à un Sous-comité régional qui a élaboré, administré et publié la première enquête à avoir été effectuée sur les perceptions des membres des CCC individuels.

Le CCC du bureau de libération conditionnelle d'Ottawa

Le CCC fait état de réalisations exceptionnelles dans le contexte de sa planification stratégique, dont le but est de s'assurer qu'on ne s'éloigne pas des activités prévues. Le président, David Powell, a des raisons d'être fier du troisième forum public annuel du CCC, qui une fois de plus était une réussite. Cette année le thème était un aspect plutôt controversé, à savoir le retour des délinquants sexuels dans la communauté, et des experts à l'échelle



nationale et locale se sont joints au débat. Bob Cuipa, du CCC de Niagara, était l'un des experts accueillis chaleureusement, et les services de police régionaux de Niagara ont gracieusement permis qu'il participe au débat. Tous les membres s'empressent de souligner les efforts incessants faits par Angela Knoll du SCC et le soutien accordé par la Directrice de district, Ana Paquette. Il reste à relever le défi d'établir des liens avec les libérés conditionnels.

Le CCC de l'établissement de Millhaven

Le CCC devrait se vanter de sa solide présence dans l'établissement et des excellents rapports établis avec les délinquants. La présidente, Pat Little, est fort en demande comme observatrice indépendante et possède énormément d'expérience des processus liés aux activités régionales. Le recrutement est un besoin constant.

Le CCC de l'établissement Pittsburgh

Le président du CCC, Grant Mitchell, signale que des efforts admirables ont été faits pour trouver des projets de travail afin d'habituer au moins une quarantaine de délinquants (sur 222) à une routine quotidienne de travail. Le plus récent projet rentable à avoir été proposé consiste à faire la collecte de cartouches d'imprimante qui sont vendues ensuite à une entreprise de recyclage à Toronto. À cause d'une augmentation de la population carcérale à l'établissement et en raison de restrictions budgétaires, on a annulé des projets de travail antérieurs. Le recrutement se poursuit – pas seulement pour ce CCC mais, généreusement, pour les autres CCC également. Trouver suffisamment de personnes qui ont le temps de participer à des réunions hebdomadaires, à titre bénévole, est ambitieux et difficile. Grant accomplit du travail additionnel en dirigeant le programme de prélibération au pénitencier de Kingston. Il a hâte que ce programme soit mis en œuvre à l'établissement Pittsburgh.

Le CCC du pénitencier de Kingston

Le CCC signale qu'on tient régulièrement des réunions avec les gestionnaires, les employés, les délinquants, les syndicats, le Comité des détenus, le tribunal interne, le secteur d'isolement et le Comité d'examen des visiteurs. La plupart des visites guidées de l'établissement sont effectuées par des membres du CCC. Cela met les visiteurs à l'aise et leur permet d'en apprendre davantage sur le SCC et la réinsertion sociale des délinquants. Un membre a créé un exposé en PowerPoint qui est très utile pour éduquer le public. Un autre membre a favorisé la création d'un groupe sur la diversité et l'égalité pour accroître le respect et désamorcer/éviter le racisme. On fait des efforts concernant le problème des « deux années obligatoire dans un établissement à sécurité maximale pour les condamnés à perpétuité, » lorsque c'est contraire au règlement « le moins restrictif » pour les individus. Une autre importante préoccupation est l'absence de programmes ou des programmes offerts au mauvais moment à cause d'un manque de ressources et de problèmes budgétaires. Les délinquants qui ne peuvent s'inscrire à ces programmes ne peuvent être transférés graduellement à des établissements à niveau de sécurité inférieur et ont donc de la difficulté à respecter leur plan correctionnel, ce qui est contraire à l'énoncé de Mission du SCC. On espère éviter d'adopter la pratique américaine d'«entreposer» les délinquants.

Le CCC du Centre régional de traitement

Le CCC signale qu'il a pour pratique d'observer, d'assurer la liaison et de fournir les meilleurs conseils possibles y compris au Directeur exécutif, au Directeur exécutif adjoint, aux gestionnaires, aux employés, aux patients (délinquants) et à plusieurs autres groupes. La Présidente, Florence Davies, est reconnaissante pour le respect dont tout le monde fait preuve. Et elle reconnaît que même les critiques difficiles sont acceptées avec grâce et prises en compte. On félicite le Centre pour la qualité de ses traitements, mais on s'inquiète de ce que



les restrictions budgétaires ralentissent sérieusement le rétablissement et causent des lacunes au niveau des outils nécessaires à celui-ci, tels des programmes et de la formation. On se dit préoccupé du fait que les pratiques d'« entreposage » aux États-Unis influencent nos méthodes correctionnelles, habituellement progressistes. On espère qu'à commencer par la Commissaire, tous les gestionnaires entendront ce que les CCC ont à dire – en tant que groupes ayant pas mal de sagesse et parlant d'une voix indépendante.

À l'échelle régionale, les dix sous-comités ont fait un travail exceptionnel. Ils ont fait paraître sous un excellent jour notre Comité exécutif — et surtout notre Présidente. Quatre résolutions assez urgentes ont été présentées grâce aux travaux des comités. La qualité du travail accompli est très impressionnante. Un exemple en est l'enquête menée en Ontario et mentionnée plus haut qui fournit un outil complet et candide que la direction du SCC a promis d'utiliser.

Nous nous sommes heurtés à d'importants obstacles durant l'année, lorsque le SCC a annulé la réunion des Présidents régionaux qui se tient normalement en juin (remplacée par des téléconférences), ainsi que la conférence nationale habituelle et les réductions budgétaires en particulier ont soulevé beaucoup d'inquiétude et d'incertitude.

De plus, les offres concernant le recrutement de nouveaux membres de CCC pour les nombreuses unités du SCC qui n'ont pas de CCC ou qui ont des CCC non-actifs sont restées sans réponse.

Toutefois, il faut reconnaître entièrement et en fait applaudir les efforts faits par les CCC locaux qui sont dynamiques et travaillent assidûment. C'est là que se fait le travail important. Il faut souligner aussi les efforts déployés par les chefs d'équipe et les employés du SCC. La plupart d'entre eux créent la synergie si importante à notre travail de bénévolat. Ils rendent le bénévolat une activité des plus agréables. En conjuguant nos efforts, nous pouvons créer un système correctionnel efficace.



Rapport régional - Région des Prairies

« Les bénévoles qui participent aux CCC de cette région sont des dirigeants qui mettent de l'avant des idées neuves visant à accroître la sensibilisation du public à cette organisation qui fait partie du SCC. Cela a été un honneur et un privilège d'être leur porte parole en siégeant au Comité national de direction (CND) et en y présentant leurs idées novatrices qui contribuent à réaliser la mission et le mandat des CCC. »

Sean Taylor Président régional des CCC « Les membres de nos CCC sont de simples citoyens qui assument la responsabilité publique de la sécurité de nos collectivités. Ces personnes méritent notre admiration, notre collaboration et notre concours dans toutes leurs entreprises. »

Lyn McGinnis Coordonnatrice régionale du SCC

Comité régional de direction – Prairies

Sean Taylor Président régional; membre du CCC du Centre psychiatrique régional et du bureau

sectoriel de libération conditionnelle de Saskatoon

Présidente, CCC du Centre psychiatrique **Bev Dubois**

régional et du bureau sectoriel de libération conditionnelle de Saskatoon

Dorthe Flauer Présidente, CCC de l'Alberta du Nord / bureau de libération conditionnelle du district TNO /

bureau de libération conditionnelle du district d'Edmonton et du Centre Grierson

Brian Gushaty Président, CCC de l'établissement de

Drumheller

Tom Huffman Vice-président régional; Président, CCC de

l'établissement de Stony Mountain

Larry Kelly Président, CCC de l'établissement pour

femmes d'Edmonton

Liz Mills Présidente, CCC de l'établissement Bowden Présidente, CCC du pénitencier de la Marge Nainaar

Saskatchewan, de l'établissement Riverbend et du bureau de libération conditionnelle de

Prince Albert

Ron Pennycuick Président, CCC de l'établissement Rockwood **Clifford Potts** Président, CCC du Centre Pê Sâkâstêw

Présidente, CCC du bureau de libération conditionnelle du Manitoba, du Nord-Ouest de

l'Ontario, du Winnipeg et du Centre Osborne Mary Stephenson Présidente, CCC de l'établissement de

Grande Cache

Wendy Singleton

Président, CCC du bureau de libération Jim Warner conditionnelle de Regina et du Centre Oskana

Averil Bass Présidente, bureau de libération conditionnelle du district de l'Alberta du sud

Shirley Gamble Présidente, CCC du pavillon de ressourcement

Willow Cree

Rose Rosenberger Présidente, CCC de l'établissement d'Edmonton

Lewis Friesen Président, CCC du bureau de libération conditionnelle auxiliaire de Lethbridge

Gilbert Boileau Président, CCC du bureau de libération conditionnelle du district de Brandon

de éographiquement, la région des Prairies du Service correctionnel du Canada (SCC) est l'une des régions les plus importantes au Canada et le nombre des Comités consultatifs de citoyens (CCC) qui représentent la région continue d'augmenter. Dans la région, on trouve 13 bureaux de libération conditionnelle, quatre bureaux de district et 14 établissements, ce qui signifie que 27 unités opérationnelles ont besoin d'être représentées par un CCC. Quelque 154 bénévoles font partie des 24 comités actifs, à deux autres endroits, on a sélectionné des membres potentiels et, dans une unité, on en est aux premiers stades de la mise sur pied d'un CCC. En raison de cette expansion, la composition du Comité exécutif régional des CCC connaîtra des changements durant la prochaine année.

Avec l'expansion des CCC dans la région des Prairies, il est plus essentiel que jamais que le SCC et les CCC partagent les stratégies de recrutement (et de maintien) des membres pour les comités. Actuellement, les stratégies consistent notamment à insérer des annonces dans des journaux locaux et à fournir de l'information au sujet des CCC durant des forums et des exposés publics. La méthode de recrutement la plus souvent utilisée par la plupart des groupes est le « bouche à oreille » consistant pour les membres siégeant aux comités de créer des réseaux dans leurs propres collectivités. C'est ainsi que plusieurs comités ont atteint leur pleine capacité, tandis que pour d'autres, le nombre de membres est demeuré stable. Toutefois, la question de la représentativité a été soulevée, et les comités s'attachent à faire en sorte que la



Rapport régional - Région des Prairies

composition des CCC ne reflète non seulement la communauté dans son ensemble, mais également la population desservie dans les établissements et par les bureaux de libération conditionnelle du SCC.

Au cours des quelques dernières années, les CCC locaux ont remis l'accent sur la formulation et l'examen de buts, d'objectifs et de plans stratégiques adaptés à leurs propres besoins tout en respectant la mission et le mandat de l'organisme national. Ces initiatives et la publication du nouveau Guide d'orientation et de formation, ainsi que la distribution du Manuel de ressources révisé a revigoré les comités et les a encouragés à explorer de nouvelles façons de remplir leurs mandats respectifs. De plus, grâce à la distribution électronique de ce Manuel et de ce Guide, les gestionnaires locaux ne dépendent plus de l'envoi de copies papier de ces documents, puisqu'ils sont faciles à obtenir sur l'Infonet et Internet. L'existence de ces deux systèmes, que peuvent consulter les CCC et le SCC, a accéléré la vitesse à laquelle les documents peuvent être distribués et renforcera davantage le processus de consultation.

L'approbation cette année d'un Guide d'orientation et de formation a permis aux CCC de la région des Prairies de croître en tant qu'organisation. Grâce aux efforts des employés à l'administration centrale, on a pu obtenir des fonds pour l'orientation et la formation de nouveaux membres des CCC. Durant les mois de janvier à mars 2003, de la formation a été assurée dans les quatre grands centres de la région. Et même si on a accordé la priorité à la formation des nouveaux membres des CCC, la disponibilité de cette formation dans toute la région a permis à d'autres comités d'y assister de leur propre chef. Au total, quatre vingt (80) participants ont assisté aux séances d'orientation : 61 membres de CCC, cinq gestionnaires régionaux et 14 employés du SCC. On s'attend à ce que tous ceux qui ont suivi les séances de formation aideront à assurer l'orientation et la formation de futurs membres potentiels des CCC. Les avantages de ces séances se sont déjà faits sentir comme en témoigne le regain d'activités dans certains comités et, ce qui est peut être plus important, en favorisant le dialogue en personne entre et parmi les membres reliés grâce à ce réseautage.

Les Comités consultatifs de citoyens dans la région des Prairies ont continué à remplir leurs mandats respectifs

de différentes manières, et même si aucun comité n'est pareil à un autre et qu'il y a des différences d'une unité à une autre, ils accomplissent des rôles semblables en faisant connaître leurs activités, en observant et en assurant la liaison avec les communautés potentielles et le SCC. L'établissement conjoint des priorités par le SCC et les CCC permet de faire en sorte que les activités qui sont planifiées répondent aux objectifs stratégiques des deux groupes. Par exemple, les comités ont constaté que le fait de faire participer des membres du personnel du SCC à leurs réunions mensuelles est une méthode efficace pour en apprendre davantage sur la prestation des services et des programmes dans un établissement particulier (ou dans un bureau de libération conditionnelle) et, en revanche, les employés sont de plus en plus sensibilisés au rôle des CCC au sein du SCC. Les résultats de cette approche ont été particulièrement encourageants pour les membres des CCC, qui ont eu des discussions constructives avec les employés au sujet de la prestation des services et des programmes.

Les comités continuent de rencontrer régulièrement les groupes d'intervenants représentant la communauté et les délinquants. Cela s'est fait à l'occasion de réunions publiques, de réunions d'employés du SCC et de rencontres avec les délinquants. C'est à travers ces activités que l'on renforce le rôle des CCC, ce qui aboutit à la création d'importants réseaux. De plus, des réunions mixtes des CCC ont fourni aux membres des occasions de partager des expériences communes et d'échanger de l'information, ainsi que de planifier les activités futures. Tout en reconnaissant qu'une approche uniforme serait futile étant donné la diversité des comités au sein de la région, on a adopté une variété d'approches qui ont été appuyées par le Comité exécutif régional et ses comités pour mieux faire connaître au public la nature des CCC et leur rôle au sein du SCC. Les activités suivantes illustrent certaines des initiatives lancées au cours de 2002/2003 :

- On a assisté à des assemblées publiques locales pour discuter du problème des délinquants incarcérés dans des établissements à niveau de sécurité minimum qui « filent en douce; »
- On a organisé, de concert avec le SCC, des visites libres dans différents établissements et bureaux de libération conditionnelle;



Rapport régional - Région des Prairies

- On a profité d'une visite libre organisée par un tribunal et on a participé à la tenue d'un stand d'information publique qui incluait des représentants de divers ministères, de plusieurs organisations non gouvernementales et de services de police locaux;
- On a participé à des expositions conjointes du SCC et des CCC dans des centres commerciaux, créant ainsi la possibilité d'échanger de l'information avec la communauté (et d'éventuellement recruter de nouveaux membres pour les CCC);
- On a participé à une campagne de démarchage à domicile, de concert avec des employés du SCC, en réponse à des préoccupations soulevées par une communauté concernant la construction d'un nouveau Centre correctionnel communautaire (CCC). Cela a permis de connaître les préoccupations de la communauté et de fournir des données factuelles;
- On a participé à une « préparation de chili, » événement qui réunissait des employés, des délinquants et des membres de la communauté. Cet événement nous a permis de donner des exposés à des partenaires communautaires clés et de renforcer le réseautage des CCC dans la communauté;
- Nous avons parlé à des groupes de services et à des politiciens locaux du rôle des CCC au sein du SCC.
 Un certain nombre de comités ont créé des exposés en PowerPoint pour ces séances d'éducation et de sensibilisation du public et d'autres exposés sont en voie d'élaboration.

Globalement parlant, de nombreux événements ont eu lieu à différents moments durant l'année et ces approches ont non seulement créé des possibilités d'échanger de l'information de façon positive, mais, ce qui est plus important, elles ont créé des forums où les intervenants de la communauté et du domaine pénitentiaire ont pu entretenir un dialogue fondé sur le respect. Sur une note plus personnelle, j'aimerais remercier et féliciter tous les membres des CCC dans la région des Prairies et les remercier pour les efforts collectifs qu'ils ont déployés pour remplir la mission et le mandat des CCC. Cependant, il reste de nombreux défis à relever. Que ferons nous maintenant? Sur quels aspects nous concentrerons nous? La région des Prairies continue de faire face à de grands défis, qui auront un impact sur les CCC aussi. Comment le SCC et les CCC continueront ils de fonctionner avec efficacité et efficience, tout en faisant respecter la loi et les politiques, lorsqu'ils accomplissent leurs mandats respectifs? Quelles sont les stratégies de recrutement et de maintien en poste que nous devrons adopter pour attirer et garder des bénévoles des CCC qui sont des observateurs impartiaux et sans préjugés qui représentent réellement leurs communautés respectives et les populations desservies? Et finalement, comment les CCC peuvent ils collaborer avec le SCC pour dresser des stratégies qui modifient l'opinion publique concernant les délinquants, l'incarcération et leur retour à la communauté? Voilà en quoi consistent les défis futurs des CCC dans la région des Prairies.





Rapport régional - Région du Pacifique

« Bon nombre de Comités consultatifs de citoyens (CCC) de la région du Pacifique sont parvenus à une prise de conscience accrue du fait que le processus correctionnel doit être davantage axé sur la période qui précède et qui suit la mise en liberté. Pour s'assurer que cette étape est comprise et appuyée, il incombe aux CCC, avec la collaboration de partenaires du SCC, de prendre part au processus de liaison avec la collectivité. Cela se traduit par des rencontres personnelles et par une interaction directe avec des groupes communautaires, des groupes de voisins et avec certaines personnes, pour discuter de façon proactive de la réinsertion sociale des délinquants et de la sécurité des collectivités. Aristote a dit un jour : « Les choses qu'il faut avoir apprises pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons. » C'est pourquoi, pour l'année qui commence, le Comité régional de direction (Pacifique) aura comme devise : « À l'action! »

« La région du Pacifique continue de collaborer étroitement avec ses CCC. Ces comités sont toujours aussi utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de bon nombre d'initiatives novatrices dans toute la région. Nous tenons donc à remercier tous les membres de leur engagement continu envers le Service correctionnel du Canada. »

Mike Csoka Région du Pacifique

John Raymond Président régional des CCC

Comité régional de direction de la région du Pacifique

n conformité avec la Directive du Commissaire (DC) 023, chacune des 13 unités opérationnelles du Service correctionnel du Canada (SCC) dans la région du Pacifique (Colombie Britannique/Yukon) a un Comité consultatif de citoyens (CCC). Ensemble, ces CCC regroupent 86 citoyens volontaires qui représentent des citoyens de tous les milieux et qui offrent des conseils et services pour aider au processus correctionnel; de plus, on y trouve 15 membres potentiels et six membres spéciaux non votants.

Lors de l'assemblée générale annuelle en avril 2002, les membres des CCC ont nommé les cinq personnes suivantes au Comité éxécutif régional (CER) pour qu'elles les représentent aux niveaux régional et national :

Barbara Teichman Président régional

Curtis Beaumont Vice-président régional, établissements
Richard Lee Vice-président régional, libération

conditionnelle

Trish Crawford Directrice élue, Centre correctionel Burnaby

pour femmes

Gail Walton Directrice élue

La haute direction a travaillé principalement au cours du présent exercice à offrir de la formation sur les activités du SCC à tous les membres des établissements régionaux. Le SCC a donné un atelier de deux jours au Collège de formation du personnel. La haute direction a fait une présentation au Comité national de direction afin de l'aider à définir les « conflits d'intérêt, » puisque ceux-ci concernent les membres des CCC.



Rapport régional - Région du Pacifique

Remplir efficacement le mandat des CCC

Les CCC tiennent chaque mois des séances de travail dans leur établissement respectif du SCC et exercent leur rôle de :

Conseillers

Des conférenciers ont été invités, notamment des membres des régions du SCC, des Aînés, des groupes communautaires et des experts de domaines précis, afin d'accroître les connaissances des membres sur le processus correctionnel et ses acteurs. Même si on s'attend à ce que les CCC participent à « l'élaboration de politiques et de programmes destinés aux délinquants » (DC 023), il semble que peu d'entre eux participent activement aux discussions et donnent leur avis lorsque de nouvelles politiques sont élaborées ou que des modifications sont apportées aux politiques existantes.

Agents de liaison

À ce titre, les membres des CCC rencontrent le personnel du SCC, des gestionnaires, des délinquants et des membres de la collectivité afin de discuter des activités quotidiennes. Certains CCC participent à des kiosques d'information lors d'expositions bénévoles ou communautaires et dans les centres commerciaux; rencontrent des groupes, des clubs, des entreprises ou les médias de la collectivité; et discutent avec les Maires et les membres du Conseil.

Observateurs impartiaux

Les membres des Comités continuent de jouer ce rôle dans leurs établissements à des moments critiques, qu'il s'agisse d'isolement cellulaire dans les établissements ou de raccompagner les délinquants dans leur unité résidentielle après un incident. D'autres membres ont assisté à des audiences disciplinaires, des audiences de libération conditionnelle et des audiences de suspension de la libération conditionnelle. Un CCC a exprimé des inquiétudes au sujet de la fermeture et du déménagement d'un établissement du SCC. La manière dont se sont déroulées les choses a entraîné « une situation stressante qui aurait pu être évitée grâce à une planification adéquate et à un pré-avis un peu plus long. »

Points saillants et pratiques exemplaires

Les points saillants suivants sont décrits dans les rapports annuels de :

Ferndale: Les membres du Comité ont obtenu l'aide de la collectivité afin de mettre en place le processus complexe de la médiation. Ils ont « obtenu des instruments de musique pour le groupe musical des délinquants » et ils ont soutenu le projet à « frais partagés » visant à former des délinquants moniteurs d'alphabétisation dans les établissements qui pourront transmettre leurs connaissances aux autres délinquants.

Bureau sectoriel de Fraser Valley: « En collaboration avec le SCC, transmission réussie des informations des CCC et du SCC au moyen de médias imprimés, de la radio et de la télévision, ainsi que de rencontres avec le maire et le conseil, le député provincial, des gens d'affaires et des membres de la collectivité. »

Kent : « Rencontre des Maires et des membres du Conseil de la municipalité de Kent et de Harrison Hot Springs. »

Matsqui: Participation à un programme de formation condensé sur les relations avec les médias et à un atelier sur les délinquants sexuels offert par le University College of the Fraser Valley. Présentation de la mission des CCC aux étudiants.

Mission: « Mise en valeur des pièces artisanales des délinquants et d'une liste de programmes de soutien dans la collectivité qui avait été fournie par le Comité des condamnés à perpétuité au cours des dernières années. » Présentation d'un kiosque d'information à une exposition des bénévoles de la collectivité.

Bureau de Prince George: Observateurs à des audiences de libération conditionnelle, des audiences de suspension de la libération conditionnelle et des entrevues en vue de l'évaluation préliminaire (des délinquants nouvellement condamnés).

Bureau sectoriel de Vancouver : Participation à une réunion des gestionnaires d'établissements résidentiels communautaires afin d'expliquer le rôle des CCC et de recevoir l'approbation des gestionnaires quant à l'assignation de membres des CCC à chacun des établissements.



Rapport des Présidents et Présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

Membres

Trish Cocksedge Représentante du SCC, Comité consultatif sur l'échange de services, Centre correction-

nel pour femmes de Burnaby, Pacifique

Larry Kelly Président du CCC, établissement

d'Edmonton pour femmes, Prairies

Isabelle Adams-Modien Présidente p.i. du CCC, pavillon de

ressourcement Okimaw Ohci, Prairies

Konota Crane Membre du CCC, représentante des femmes au Centre psychiatrique régional et du pénitencier de la

Saskatchewan, Prairies

Deborah Schlichter Présidente du CCC, établissement Grand

Valley pour femmes (EGV), Ontario

David Holden Agent de liaison du CCC avec la maison

Isabel McNeil et l'établissement Grand Valley pour femmes, Ontario

Maurice Lavallee Président du CCC, établissement Joliette

pour femmes, Québec

Anne Malick Présidente du CCC, établissement Nova

pour femmes, Atlantique

Doug Wortman Président p.i. du CCC, établissement de

Springhill, Atlantique

e Comité représente non seulement les établissements régionaux du SCC pour les délinquantes sous responsabilité fédérale, mais aussi tous les établissements où des délinquantes sous responsabilité fédérale sont incarcérées. En plus de faire partie de leur propre CCC rattaché à un établissement, les Présidents et les membres représentants restent en liaison au moyen de téléconférences environ quatre fois par année et par l'entremise de la conférence nationale des CCC. Cette année (avril 2002 – mars 2003), le Comité n'a tenu que deux conférences téléphoniques (6 mai 2002 et 23 septembre 2002) au lieu des quatre tenues habituellement. Comme la conférence nationale des CCC prévue en novembre 2002 a été annulée, il n'y a pas eu de réunion en personne non plus. Il v a eu des changements de personnel et une certaine réorganisation du Secteur de l'engagement communautaire, ce qui a entraîné des retards et des annulations

Deborah Schlichter est la Présidente du Comité des Présidents des Comités consultatifs de citoyens des établissements pour femmes. Maurice Lavallée est quant à lui Président du CCC de la région du Québec et du CCC de l'établissement Joliette pour femmes, de même qu'Agent de liaison des femmes purgeant une peine de ressort fédéral au sein du Comité national de direction des CCC.

Lors des réunions, les membres de la nouvelle division des programmes pour délinquantes au SCC font des comptes rendus sur des sujets précis. On en profite également pour discuter des nouveaux enjeux et des événements survenus récemment dans les établissements.





Rapport des Présidents et Présidentes de CCC rattachés aux établissements pour femmes

Points saillants

- Au cours de la dernière année, le Comité a travaillé sur de nombreuses questions, y compris les questions suivantes :
- Options pour les femmes purgeant une peine de ressort fédérale dans la région du Pacifique compte tenu de la fermeture du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby (CCFB) prévue pour mars 2004.
- Consultation au sujet du protocole de gestion des détenues incarcérées dans des établissements pour femmes.
- Consultation au sujet de la stratégie communautaire à l'intention des délinquantes.
- Questions relatives à la dotation mixte.
- Suivi des nouveaux milieux de vie structurés (MVS) dans les établissements régionaux.
- Construction d'unités de garde en milieu fermé dans les établissements régionaux et transfèrement des détenues dites « à sécurité maximale » aux établissements fédéraux.
- Orientation et formation des membres des CCC des établissements où des femmes purgeant une peine de ressort fédéral sont incarcérées.
- Fermeture imminente de la maison Isabel McNeil, le seul établissement à sécurité minimale pour femmes purgeant une peine de ressort fédéral.
- Situation actuelle et orientation future du poste de Sous-commissaire pour les femmes.
- Nous sommes également préoccupés par d'autres questions, comme le vieillissement des délinquantes et la gestion efficace de détenues de niveaux de sécurité différents dans les établissements à niveaux de sécurité multiples.

Objectifs pour 2002/2003

Pour la dernière année, le Comité s'était fixé quatre objectifs :

- 1. Continuer à examiner le processus de réinsertion sociale, du début de la peine jusqu'au retour dans la société;
- 2. Continuer à élaborer et à communiquer les meilleures pratiques relativement à la stratégie communautaire à l'intention des délinquantes (réinsertion sociale);
- 3. S'informer et se pencher sur les questions qui touchent les délinquantes, comme la santé mentale, les toxicomanies, le vieillissement, l'éducation, la dotation mixte, etc.;
- 4. Favoriser la consultation permanente et réagir rapidement aux politiques visant les délinquantes élaborées par le SCC.

Bien qu'il y ait eu des consultations sur certaines questions clés comme le protocole de gestion et la stratégie communautaire à l'intention des délinquantes, il s'agit toujours d'une source de préoccupation. Ceci est partiellement attribuable au fait que moins de conférences téléphoniques ont été tenues au cours de la dernière année, ce qui a nui à notre capacité à réagir rapidement. Nous n'avons pas non plus eu l'occasion de nous réunir en personne puisque la conférence nationale des CCC a été annulée. Cette réunion annuelle est importante pour notre Comité, car elle nous donne l'occasion de discuter en profondeur de questions clés, ce qui est difficile à faire dans le cadre d'une conférence téléphonique.

Objectifs pour 2003/2004

Pour l'année prochaine, le Comité s'est fixé cinq objectifs :

- 1 Appuyer la stratégie communautaire à l'intention des délinquantes (réinsertion sociale) et réclamer les ressources nécessaires à son succès;
- 2. Continuer de s'informer et d'échanger de l'information sur les questions et les préoccupations qui touchent les délinquantes. Continuer de se pencher sur ces questions et préoccupations qui touchent tous les établissements où sont incarcérées des femmes purgeant une peine de ressort fédéral;
- 3. Continuer à élaborer et à communiquer les meilleures pratiques relativement aux délinquantes;
- 4. Favoriser la consultation permanente et réagir rapidement aux politiques visant les délinquantes élaborées par le SCC;
- 5. Tenir au moins quatre conférences téléphoniques et une réunion en personne annuellement.



n 2001, les Comités consultatifs de citoyens des différentes régions du Canada ont été invités à rédiger des résolutions sur des questions ayant trait à l'administration du Service correctionnel du Canada ou des CCC. Ces résolutions ont ensuite été mises aux voix à l'échelon régional et les résolutions adoptées ont fait l'objet d'un vote à la séance de travail nationale des CCC, qui a eu lieu pendant la conférence des CCC tenue en 2001 à Ottawa, en Ontario. Ces résolutions ont ensuite été transmises à la Commissaire mais elles ne sont pas représentatives de politiques établies.

Voici les résolutions qui, d'après les délégués qui ont voté, revêtent une importance nationale :

1. Les programmes destinés aux survivants d'agression sexuelle pendant l'enfance

ATTENDU QUE les programmes de traitement des toxicomanes et des délinquants violents et que les programmes d'acquisition de compétences psychosociales portent sur des problèmes comme la dépendance à des substances intoxicantes et visent à maîtriser la colère et les comportements violents, mais qu'il n'existe pas de programmes destinés aux survivants de traumatismes attribuables à l'agression sexuelle pendant l'enfance;

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que le SCC doit « fournir aux délinquants des programmes qui les aident à répondre à leurs besoins individuels en vue d'accroître leur potentiel de réinsertion en tant que citoyens respectueux des lois; »

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que le SCC doit fournir « aux délinquants, par le biais de programmes et de traitements, l'aide dont ils besoin et qui leur permettra d'agir sur leur comportement criminel; »

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens ont notamment pour rôle « d'aider et de conseiller le directeur, au besoin, en faisant des observations sur l'élaboration des politiques et des plans nationaux et régionaux; »

ATTENDU QUE l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada prévoit que « la participation des organismes communautaires, des services bénévoles et de

professionnels du secteur privé dans la préparation et la prestation de programmes sera activement sollicitée; »

ATTENDU QUE, dans Forum sur la recherche sur l'actualité correctionnelle (1995), il est précisé que 12 p. 100 des délinquants de sexe masculin ont été victimes d'agression sexuelle par des membres de leur famille (ce pourcentage ne comprend pas les victimes d'autres cohabitants adultes, de symboles d'autorité, d'amis et connaissances et d'étrangers);

ATTENDU QUE le psychologue John Caulder écrit, dans son ouvrage intitulé « The Therapeutic Utilization of Disclosure of Childhood Abuse, » que les délinquants qui croient que les animateurs des programmes reconnaissent et comprennent leur souffrance sont plus susceptibles d'atteindre, sur le plan affectif, les objectifs du traitement;

ATTENDU QUE Frederick Mathews, Ph.D., C. Psych., écrit, dans Voix en harmonie, que « les conséquences de l'agression sexuelle peuvent affecter tous les aspects de la vie affective, physique, spirituelle ou mentale du survivant. Elles peuvent prendre la forme de comportements pour se blesser soi-même, notamment les tentatives de suicide, la toxicomanie, ou le travail poussé à l'extrême » et que, « quant à la vie affective des survivants, plusieurs font l'expérience d'une estime de soi limitée, de la peur de l'intimité, de la colère et de l'agressivité, de la dépression (...); »

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens croient que ces traumatismes profonds doivent être reconnus et traités avant que l'on puisse régler les problèmes de dépendance et les comportements criminels connexes;

ATTENDU QUE Mario Paparozzi, Ph.D., Criminologie énonce « qu'être victime d'abus est absolument un facteur criminogène puisque cela est un paramètre de prévision absolu du comportement. »

IL EST DONC RÉSOLU QUE nous, les Comités consultatifs de citoyens, croyons que le Service correctionnel du Canada a l'obligation légale et morale de fournir de l'aide et un soutien professionnels aux délinquants qui ont été victimes d'agression sexuelle pendant l'enfance. En refusant de le faire, le SCC empêcherait ces délinquants de



comprendre leur propre victimisation et le comportement criminel qui en découle. Entre temps, les programmes de lutte contre la toxicomanie, de maîtrise de la colère et d'acquisition de compétences psychosociales ne seront pas aussi efficaces. Étant donné que le Service correctionnel du Canada prend au sérieux sa Mission qui consiste à inciter activement et à aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, nous croyons qu'il doit aider les survivants d'agression sexuelle pendant l'enfance en leur offrant des programmes adaptés à leurs besoins et des thérapies professionnelles. Ce n'est que dans ce contexte qu'ils pourront vraiment modifier leurs comportements et acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réintégrer la société et sans risque pour celle ci.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le SCC reconnaît que les agressions sexuelles pendant l'enfance peuvent, dans certains cas, être un facteur criminogène.

2. La formation dispensée aux délinquants incarcérés

Chaque délinquant a le droit de participer à des programmes de réadaptation, y compris de recevoir une formation linguistique pour lui permettre d'apprendre la langue parlée dans son milieu de résidence, des cours d'alphabétisation, des cours de préparation à l'emploi, une formation visant l'amélioration de sa qualité de vie et des programmes ciblant certains facteurs criminogènes propres au délinquant.

La formation de base est le fondement qui permet aux délinquants de pouvoir tirer profit d'une participation aux programmes de base en réadaptation et en formation professionnelle. Le manque de facilité à parler ou à écrire, que ce soit en anglais ou en français, constitue un besoin spécial auquel on peut répondre par des classes spéciales assurées par des professeurs ayant les compétences nécessaires. Les formules de dotation actuelles ne permettent pas de former et d'allouer le personnel qu'il faut pour répondre adéquatement à ces besoins dans la population incarcérée. La formule relative aux « coûts liés aux détenus » est fondée sur le nombre de délinquants seulement et ne distingue pas entre les détenus de manière à permettre une dotation suffisante pour les programmes spéciaux.

Une faible scolarité et une connaissance insuffisante de l'anglais (ou du français) constituent des obstacles à l'admission aux programmes de réadaptation de base. Les détenus peuvent – et certains le font – se rendre à l'expiration de leur peine ou à la libération conditionnelle sans avoir participé à des programmes conçus pour répondre à leurs besoins criminogènes parce qu'ils n'ont pas l'instruction ou les compétences linguistiques pour participer aux programmes de base ou à un programme de formation professionnelle. Sans cette possibilité de formation, les délinquants sont moins admissibles à une libération conditionnelle anticipée et s'exposent à un risque accru de récidiver.

Les délinquants purgeant une peine de longue durée gagneraient à bénéficier de possibilités de suivre des programmes de niveau secondaire et post-secondaire et à être incités à le faire. Le temps qu'ils passent en prison pourrait être utilisé de manière plus productive et leur réadaptation pourrait être étendue sur une plus longue période par leur participation à des programmes de formation.

Les besoins de formation spéciaux des détenus ne sont pas décelés au moment de leur admission ni inclus dans leur plan correctionnel pour intervention éventuelle ; de plus, on ne repère pas toujours les détenus ayant des besoins en alphabétisation. Les tests visant à déceler les troubles d'apprentissage devraient faire partie de l'évaluation initiale effectuée par un professeur et un psychologue professionnels.

Il est nécessaire d'offrir à tous les professeurs et agents de programmes une formation en cours d'emploi dans les domaines suivants : sensibilisation aux différences culturelles, adaptation aux besoins de formation particuliers des délinquants et stratégies de formation compensatoire destinées aux personnes qui présentent des différences particulières sur le plan linguistique, culturel ou du style d'apprentissage.

Un pourcentage élevé des délinquants qui se voient prescrire des programmes à l'admission n'y participeront pas ou n'y réussiront pas en raison d'une instruction de base insuffisante ou de problèmes d'apprentissage particuliers. Un emploi rémunérateur et une image de soi plus positive facilitent la réinsertion sociale. Le délinquant aura de



meilleures chances de les acquérir s'il reçoit une formation conçue pour répondre à ses besoins individuels, s'il participe à des programmes de réadaptation et si on lui enseigne des compétences professionnelles lui permettant de se trouver un emploi.

IL EST DONC RÉSOLU QUE, dès qu'il est reçu dans le système correctionnel fédéral, il faut soumettre le délinquant à une évaluation professionnelle appropriée de son niveau de scolarité, qui détermine le niveau d'instruction atteint ainsi que ses besoins d'éducation et de formation spéciaux. Le plan correctionnel doit inclure des dispositions pour répondre à ces besoins d'éducation et de formation particuliers.

Le budget de formation doit être fondé sur une formule d'allocation qui tient compte des besoins de formation particuliers de chaque délinquant tels qu'ils ont été déterminés par l'évaluation mentionnée ci dessus et résumés dans le plan correctionnel. Ce budget prévoit les ressources d'apprentissage appropriées et la dotation en personnel nécessaire.

3. L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins de santé mentale dans les établissements du SCC

ATTENDU QUE la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) et la Mission du SCC prévoit comme objectif que le SCC exerce « un contrôle [...] sûr, sécuritaire et humain; »

ATTENDU QUE de nombreux détenus ont déjà souffert ou souffrent manifestement encore de divers troubles psychiatriques;

ATTENDU QUE l'on constate une difficulté à répondre adéquatement aux besoins en matière de soins de santé mentale;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le SCC fasse de cette question une priorité et s'engage à répondre aux besoins de ce secteur mal desservi en lui affectant un financement adéquat, en engageant suffisamment de professionnels et en offrant à ces derniers des salaires concurrentiels de façon à intensifier la campagne de recrutement de professionnels de la santé mentale.

4. Les budgets et la mise en œuvre de programmes

ATTENDU QUE les programmes de traitement proposés aux délinquants(es) visent la réinsertion sociale;

ATTENDU QUE ces programmes correspondent aux objectifs et à l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada;

ATTENDU QUE certains établissements sont pénalisés dans l'exercice d'application de programmes parce que contraints de puiser dans d'autres postes budgétaires lors de l'élaboration de programmes ;

ATTENDU QUE les Comités consultatifs de citoyens doivent s'assurer de la qualité des programmes dispensés aux délinquants(es);

ATTENDU QUE chaque établissement doit veiller à prodiguer les programmes adaptés aux besoins des délinquants(es);

IL EST RÉSOLU QUE le Service correctionnel du Canada, aux fins de la mise en œuvre ou de la révision d'un programme, alloue les budgets nécessaires en y ajoutant les sommes prévues au budget de l'établissement concerné, et ce, de façon récurrente pour toute la période de mise en œuvre dudit programme.

5. Les heures de travail

ATTENDU QUE les conditions de travail des employé (es) du SCC engendrent un nombre important d'heures de travail qui sont présentement comblées par des employés réguliers en temps supplémentaire ;

ATTENDU QUE ces milliers d'heures pourraient créer des centaines d'emplois à temps plein ou partiel ou occasionnel si elles n'étaient pas attribuées en temps supplémentaire aux employés réguliers ;

IL EST RÉSOLU QUE les gestionnaires du SCC implantent un système de gestion des ressources humaines répondant aux valeurs suivantes :

Favoriser l'embauche de nouveaux employés plutôt que d'attribuer ces heures supplémentaires aux employés réguliers, accroissant ainsi l'efficacité au sein du SCC.



6. Les détenus d'origine africaine et de race noire en Nouvelle-Écosse

ÉTANT DONNÉ que la population d'origine africaine et de race noire en Nouvelle-Écosse forme une entité culturelle distincte et reconnaissable au Canada qui possède une longue et riche histoire, et qu'il s'agit d'un des groupes culturels les plus importants du Canada atlantique pour ce qui est du nombre de ses membres et de son caractère distinct sur le plan culturel;

ÉTANT DONNÉ que, en vue de ce qui précède, il y aurait lieu d'établir un processus de réadaptation destiné aux détenus d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse et adapté aux réalités culturelles et communautaires de cet important groupe minoritaire;

ÉTANT DONNÉ que le Service correctionnel du Canada devra élaborer des interventions et des pratiques permettant d'adapter le processus de réadaptation aux besoins des différents groupes culturels dans notre société de plus en plus multiculturelle;

ÉTANT DONNÉ qu'un premier pas a été franchi en modifiant le processus de réadaptation pour les détenus des Premières Nations, mais que d'autres efforts devront être déployés pour répondre aux besoins d'autres groupes ethniques;

IL EST RÉSOLU QUE le Service correctionnel du Canada devrait entamer des discussions constructives avec les détenus d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse et des représentants des collectivités d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse en vue de la mise en place des ressources et des structures d'appui nécessaires à la création d'une approche adaptée sur le plan culturel en matière d'incarcération, de réadaptation, de mise en liberté sous condition et de réinsertion sociale des délinquants d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse. Ces discussions devraient être permanentes, de telle sorte que le Service correctionnel du Canada puisse continuer d'adapter ses programmes aux réalités changeantes des délinquants d'origine africaine et de race noire de la Nouvelle-Écosse;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE cette initiative concernant les détenus d'origine africaine et de race noire de la

Nouvelle-Écosse et leurs collectivités devrait être perçue comme une autre étape en vue de rendre les programmes de réadaptation du Service correctionnel du Canada encore plus efficaces pour les nombreux différents segments de la mosaïque culturelle canadienne.

7. La création de choix

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a accepté « La création de choix » comme modèle pour sa stratégie à l'intention des délinquantes ;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la réinsertion sociale des délinquantes repose sur les éléments « faible risque/besoins élevés; »

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada a toujours reconnu que la stratégie de réinsertion sociale à l'intention des délinquantes doit être distincte de celle destinée aux délinquants de sexe masculin;

ATTENDU QUE le processus de réinsertion sociale des femmes après l'exécution de la peine doit faire partie intégrante de la stratégie correctionnelle, du début de la peine jusqu'à la date d'expiration du mandat et la réussite de la réinsertion sociale des délinquantes ;

ATTENDU QUE les établissements régionaux pour femmes continuent d'être confrontés aux difficultés importantes éprouvées relativement à la réinsertion sociale des femmes, particulièrement en ce qui a trait à l'établissement et au maintien d'un réseau de soutien solide dans la collectivité pouvant venir en aide aux délinquantes tant au cours de leur incarcération qu'après leur retour dans la société;

ATTENDU QUE le Service correctionnel du Canada ne dispose pas d'une stratégie correctionnelle à long terme, à laquelle un financement adéquat aurait été affecté, ce qui continue de faire obstacle à la réinsertion sociale des femmes ;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le Service correctionnel du Canada poursuive son élaboration et sa mise en œuvre d'une stratégie à long terme et, en particulier, qu'il établisse un processus de financement précis permettant le développement et l'évaluation continus de cette stratégie, qui serait conforme à l'engagement pris par le Service à l'égard de la philosophie de « La création de choix. »



8. La création d'un poste de travailleur communautaire dans les établissements pour femmes purgeant une peine de ressort fédéral

ATTENDU QUE les délinquantes sont mises en liberté dans tous les établissements hébergeant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral sans que l'on continue de leur offrir des services de soutien;

ATTENDU QUE les délinquantes ont des besoins spéciaux et font face à des obstacles particuliers lorsqu'elles sont appelées à retourner dans la société;

ATTENDU QUE « La création de choix » recommande qu'un agent de soutien communautaire facilite la communication entre chaque détenue et les personnes qui lui servent de soutien et qu'il aide chacune à établir des liens avec les ressources dont elle aura besoin dans la collectivité;

ATTENDU QUE le Comité de réinsertion sociale de l'établissement Grand Valley a présenté la proposition d'un projet pilote d'un an prévoyant la création d'un poste d'agent de soutien communautaire à temps partiel, projet qui a été approuvé par le SCC;

ATTENDU QUE l'établissement Grand Valley à Kitchener, en Ontario, obtient une partie du financement pour le poste nouvellement créé d'agent de soutien communautaire du SCC, ainsi que du financement additionnel pour le démarrage du projet de l'Aumônerie;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le SCC sera responsable du financement intégral du poste d'agent de soutien communautaire une fois le projet pilote d'un an terminé, selon les rapports d'évaluation provisoires et finaux, non seulement à l'établissement Grand Valley, mais dans tous les établissements hébergeant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral.

